

**Master : « Métiers de l'enseignement, de
l'éducation et de la formation, 1^{er} degré :
Enseignement polyvalent »**

« Parcours : Enseignement polyvalent »

**Médiation artistique et culturelle
dans l'enseignement des arts à l'école :
bilan et perspectives.**

**Mémoire présenté en vue de l'obtention du
Grade de Master**

**Soutenu par Fatiha BENBRAHIM
Le 03/06/2025**

Composition du jury :
Florence METZ, auteure et enseignante à l'INSPÉ
Grazia GIACCO, directrice de mémoire, PR Musique

ATTESTATION D'AUTHENTICITE

Je, soussignée : *BENBRAHIM Fatiha*

Étudiante de : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1er degré : Enseignement polyvalent (Strasbourg) 2024/2025

- Certifie avoir pris connaissance du « Guide du Mémoire » de Master de l'INSPÉ et en particulier des pages consacrées au plagiat,
- Certifie que le document soumis ne comporte aucun texte ou son, aucune image ou vidéo, copié sans qu'il soit fait explicitement référence aux sources selon les normes de citation universitaires.

Fait à Strasbourg, le 26/05/2025

Signature de l'étudiant(e) :



Tout plagiat réalisé par un étudiant constitue une fraude au sens du décret du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSSCP). La fraude par plagiat relève de la compétence de la section de discipline de l'Université. En général la sanction infligée aux étudiants qui fraudent par plagiat s'élève à un an d'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur.

Les remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement ma directrice de mémoire, Madame Grazia Giacco, pour ses précieux conseils, ses critiques constructives et ses encouragements.

Je souhaiterais également remercier, Madame Julie Moretto, d'avoir pris le temps de répondre à toutes mes questions et d'avoir partagé avec moi de riches informations sur le sujet de mon mémoire.

Enfin, j'adresse également mes chaleureux remerciements à ma famille et mes amis, pour leur soutien et leurs encouragements.

Sommaire

Introduction	6
1. La médiation artistique et culturelle : une solution éducative essentielle	9
1.1. Aspect historique de la médiation : la coopération du monde éducatif et culturel.....	9
1.2. La notion de la médiation artistique et culturelle.....	10
1.3. La didactique de l'éducation artistique et culturelle.....	13
2. L'enseignant : un médiateur essentiel dans l'éducation artistique et culturelle	15
2.1. La place de l'enseignant dans la médiation artistique et culturelles : entre exigence et défis.....	15
2.2. Les partenaires culturels.....	17
2.3. Collaboration entre l'enseignant et les partenaires culturels.....	19
3. Les outils pédagogiques de l'enseignant	21
3.1. Présentation des dispositifs.....	21
3.1.1. Application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (ADAGE)	21
3.1.2. Les lieux d'art et culture (LAC)	22
3.1.3. Le Groupement d'intérêt public, Action culturelle milieu scolaire d'Alsace (Gip-Acmisa)	23
3.1.4. Le pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC)	24
3.2. Les fonctions des acteurs éducatifs.....	25
3.2.1. Référents culture.....	26
3.2.2. Délégation Académique de l'action culturelle (DAAC)	26
3.2.3. Équipe de conseillers pédagogiques Départementaux du 1 ^{er} degré	27

3.3.	Présentation des supports	27
3.3.1.	Guide pour la mise en œuvre du PEAC.....	28
3.3.2.	Circulaire de 2013	30
3.3.3.	Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)	31
3.3.4.	Vademecum du projet partenarial d'éducation artistique et culturelle.....	31
4.	Création d'un outil EAC pour l'enseignant.....	33
4.1.	Enseignant : constructeur de son identité de médiateur.....	33
4.2.	Motifs de création.....	35
4.3.	Conception.....	36
4.4.	intérêt du système.....	39
5.	Conclusion : bilan du dispositif.....	42
	Bibliographie.....	43
	Annexes.....	49
	Interview	49
	Maquette.....	63
	Résumé.....	69
	Mots clés.....	69

Introduction

L'école est la clé de voûte de la démocratisation du savoir et de l'enrichissement des connaissances des élèves de façon égale. En effet, d'une part, c'est un lieu qui construit, développe et enrichie la curiosité ainsi que la créativité de l'enfant. Elle permet à chacun, de façon égale et continue, de mobiliser ses connaissances et ses compétences. D'autre part, l'enseignant¹, par sa profession, devient un médiateur du savoir, du savoir-être et du savoir-faire des élèves. Toutefois, son rôle ne se limite pas à un simple enseignement des matières scientifiques et littéraires : il développe chez l'élève un regard critique et analytique sur les questions portant sur l'art et la culture². Ainsi, l'enseignement artistique et culturel relève un enjeu et un défi pédagogique pour les enseignants du 1^{er} degré. En effet, cette éducation nécessite une formation spécifique, leur permettant de partager avec les élèves les connaissances essentiels de l'art et de la culture.

Le choix du sujet « médiation artistique et culturelle dans l'enseignement des arts à l'école », découle principalement de mes précieux souvenirs en tant qu'ancienne élève. Depuis mon plus jeune âge, j'ai été sensibilisée à l'art et à la culture par mes enseignants, que ce soit à travers des visites de musées, la découverte d'œuvres patrimoniales ou des rencontres avec des artistes de différent milieu (peintre, cantatrice, cinéaste, etc.). Aujourd'hui, en tant qu'étudiante dans le domaine de l'enseignement, ce sujet m'offre une opportunité précieuse d'explorer et d'analyser les différentes méthodes et outils qu'un enseignant utilise pour animer et susciter chez l'élève la passion et l'ouverture d'esprit dont il a besoin.

De plus, ce sujet constitue pour moi une véritable mine d'or à exploiter en tant que future enseignante. En d'autres termes, je me suis souvent interrogée sur la double posture de l'enseignant, à la fois médiateur et référent des intervenants médiateurs. Il est donc essentiel pour moi de comprendre les différents processus qu'il met en place, ainsi que les principales difficultés auxquelles il est confronté, souvent liées à une formation insuffisante dans ce domaine. La médiation artistique et culturelle représente également un levier pédagogique précieux pour

¹ Dans ce mémoire, le genre masculin est adopté comme générique pour faciliter la lecture, et n'a aucune intention discriminatoire.

² Cultures du Cœur. (2017). Guide de la médiation culturelle. *Quels sont les objectifs de la médiation culturelle ?* Repéré à https://www.culturesducoeur.org/Content/Docs_Observatoire/13.PDF

motiver et engager les élèves autrement que par des approches traditionnelles. En expérimentant différentes pratiques, je cherche à analyser leur fonctionnement et leurs effets dans le cadre de l'enseignement. Je suis animée par l'idée que le rôle de l'enseignant ne se limite pas à transmettre des savoirs : il participe à éveiller les élèves à la culture, à développer leur esprit critique et à les préparer à devenir des citoyens curieux, réfléchis et ouverts d'esprit.

Je porte un vif intérêt à l'accès à la culture et à l'art, car je suis convaincue que chaque enfant devrait bénéficier des richesses artistiques et culturelles pour favoriser son épanouissement personnel et développer sa sensibilité. En travaillant sur la médiation artistique et culturelle, je souhaiterais concevoir un dispositif concret en lien avec cette thématique.

Selon le ministère de l'Éducation nationale, l'enseignement artistique et culturel génère chez l'élève le développement de sa curiosité, sa créativité ainsi que sa sensibilité³. Par l'intermédiaire des activités pédagogiques et l'interaction avec les médiateurs, l'élève apprend et découvre des pratiques artistiques. Ces dernières provoquent l'enrichissement de leur connaissance personnelle et scolaire sur les pratiques et le monde qui les entoure⁴.

Dans ce contexte, j'ai choisi d'orienter mon sujet de mémoire vers la compréhension du rôle et de la place de l'enseignant en tant que médiateur artistique et culturel, mais aussi comme référent des intervenants médiateurs. Cette double posture de l'enseignant retient mon attention et amène à poser la problématique suivante :

De quelle manière l'enseignant peut-il investir un rôle de médiateur artistique et culturel auprès de ses élèves ?

Il s'agira, pour répondre à cette question, de comprendre comment se construit cette identité et comment se met en place la coopération entre les écoles et les partenaires culturels, à partir d'une recherche théorique. C'est pourquoi nous allons effectuer un travail de recherche sur les différentes ressources disponibles pour l'application du PEAC. Cette étude sera complétée par une exploitation de différents ouvrages traitant ce sujet de mémoire.

De plus, nous analyserons les dispositifs et moyens mis en place à l'égard des enseignants pour la mise en œuvre du PEAC. Cet axe nous permettra d'une part de relever les principales difficultés

³ Ministère de l'Éducation nationale. (2025). *L'éducation artistique et culturelle*. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>

⁴ *Ibid.*

qui peuvent être rencontrées par les enseignants, notamment en raison d'une faible formation dans ce domaine.

D'autre part il nous permettra d'examiner les démarches de réflexion de l'enseignant, dans son application des trois piliers du PEAC : connaissance, pratique artistique et la rencontre avec les œuvres et avec les artistes⁵.

Dans le deuxième objectif de ce mémoire, nous allons étudier tout d'abord, la manière d'en l'enseignant devient médiateur. Autrement dit et comme cité dans l'ouvrage « L'enseignant passeur culturel, un médiateur... Diversité », de Jean Michel Zakhartchouk⁶, le passage d'enseignant à un passeur culturel.

À ce titre, la réflexion s'articulera autour de quatre parties. Dans une première partie théorique, j'aborderai l'intérêt majeur de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles. Cela me permettra, dans une deuxième partie, d'analyser la posture et l'investissement de l'enseignant dans le processus de médiation. Puis, dans une troisième partie j'examinerai les différents outils pédagogiques mis en place pour l'enseignant. Enfin, dans une quatrième partie pratique, je proposerai un dispositif facilitant l'application des trois piliers du PEAC par l'enseignant.

⁵ Ministère de l'Éducation nationale. (2015). Arrêté relatif à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>

⁶ Zakhartchouk, J.M. (2014). L'enseignant « passeur culturel », un médiateur.... *Diversité*, n°175(1), p. 134-138. Repéré à <https://doi.org/10.3406/diver.2014.3888>

1. La médiation artistique et culturelle : une solution éducative essentielle

La médiation artistique et culturelle est née à la suite d'un besoin de remédier à l'inégalité d'accès à la culture qui émergeait entre les élèves de milieu social différent⁷, car son nonaccès peut engendrer des lacunes scolaires et des résultats faibles chez l'élève⁸. Par conséquent, l'éducation artistique et culturelle développe sa curiosité, son analyse et son imagination. Autrement dit, elle constitue un bagage essentiel et un point d'appui pour l'ouverture d'esprit de l'élève d'aujourd'hui et l'adulte qu'il deviendra demain.

1.1. Aspect historique de la médiation : la coopération du monde éducatif et culturel

La coopération entre le monde éducatif et culturel est née à la suite d'une prise de conscience du ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture, de l'intérêt capital de faire émerger l'art et la culture tout au long de la scolarité. Intention concrétisée à travers de nombreux protocoles, circulaires et lois, qui ont fait de cette coopération une nécessité et une obligation éducative⁹. Cette collaboration s'est formulée à travers le protocole d'accord du 25 avril 1983 sur l'éducation artistique et culturelle, signée par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère délégué à la culture¹⁰. En son sein plusieurs points importants sont développés, notamment faciliter la rencontre des deux secteurs par la mise à disposition d'agents. Ces derniers, apporteront des informations et des ressources nécessaires pour la mise en place de projet artistique et culturel¹¹. Cette collaboration s'articule également autour de formation du secteur éducatif et culturel. En effet, le personnel du secteur culturel pourra s'informer sur la pratique à mettre en place pour adapter l'activité à un public scolaire¹². De même, cette formation a permis aux enseignants d'élargir leurs domaines artistiques et de s'intéresser à d'autres tels que la musique, l'éducation

⁷ Barrière, A., Montoya, N., (2019). *L'éducation artistique et culturelle : Mythes et malentendus*, Paris, l'Harmattan, p. 63-65.

⁸ Debus, M., (2001). *L'éducation artistique et culturelle en partenariat à l'école*, Strasbourg, CRDP d'Alsace, p.17.

⁹ *Ibid.*, p. 15-18.

¹⁰ Ministère de la Culture. (1983). Protocole d'accord du 25 avril 1983 ministère de l'Éducation nationale. Ministère délégué à la Culture, p 1-3. Repéré à <https://www.auc.asso.fr/wp-content/uploads/2021/04/protocole-en-culture250483-1.pdf>

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

plastique, expression dramatique et audiovisuelle, etc.¹³ C'est ainsi qu'en 1988 fut promulguée la loi n°88-20 relative aux enseignements artistiques, faisant de l'art et de la musique une obligation éducative : « elle contribue à la connaissance du patrimoine culturel ainsi que sa conservation [...]. Les enseignements artistiques font partie intégrante de la formation scolaire primaire et secondaire »¹⁴. Autrement dit, une éducation nécessaire au même titre que les matières dites classiques (mathématique, français). De surcroît et comme intégré dans la circulaire interministérielle du 27 juillet 1998, l'éducation artistique et culturelle est perçue comme « une des missions fondamentales du service public d'éducation »¹⁵. Cette circulaire a défini les priorités et contours de cet enseignement, telles que la création d'espaces pour l'art et la culture dans les établissements scolaires ou encore la formation des enseignants¹⁶.

C'est à travers les points traités précédemment, que le 8 juillet 2013, marque l'entrée de cette éducation dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, concrétisant et officialisant la coopération du monde éducatif et culturel.

1.2. La notion de la médiation artistique et culturelle

La médiation provient dans son sens étymologique du bas latin « *mediatio* », de « *mediare* », qui signifie s'interposer¹⁷ ou encore « servir d'intermédiaire entre deux ou plusieurs choses »¹⁸. Selon Jean Caune¹⁹, la médiation remplit une double fonction celle « d'établir des liens » entre les différentes personnes dans le présent ainsi que dans l'avenir. Par ailleurs, la médiation artistique est un outil d'échange que l'artiste transmet dans son Art. En effet, les sorties aux musées et aux

¹³ Ministère de la Culture. (1983). Protocole d'accord du 25 avril 1983 ministère de l'Éducation nationale. Ministère délégué à la Culture. *Op. cit.*

¹⁴ Debus, M. *Op. cit.* p.16.

¹⁵ *Ibid.*, p.18.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Larousse, É. (s. d.). *Médiation*. Dictionnaire de français Larousse. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/m%C3%A9diation/50103>

¹⁸ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). (s.d.). *Médiation*. Repéré à <https://www.cnrtl.fr/definition/m%C3%A9diation#:~:text=f%C3%A9m.,M%C3%A9diation%20subst,f%C3%A9m.&text=1..entre%20deux%20ou%20plusieurs%20choses>.

¹⁹ Caune, J. (1999). *Pour une éthique de la médiation : Le sens des pratiques culturelles*. Presses universitaires de Grenoble. Repéré à <https://doi-org.scd-rproxy.u-strasbg.fr/10.3917/pug.caune.1999.02>

théâtres, permettent à l'enfant de s'ouvrir à d'autres cultures et de s'initier dans la société²⁰. Enfin selon Serge Chaumier et François Mairesse, la médiation culturelle dépasse le cadre de l'Art, elle permet à tout individu de s'ouvrir au monde et la diversité des cultures présente dans notre société²¹. Ces définitions permettent d'identifier les premiers concepts clés et l'intérêt majeur de l'éducation artistique et culturelle auprès des enfants, notamment pour leur développement personnel.

Comme souligné dans l'ouvrage « projet artistique et formation de l'enseignant » d'Alain Kerlan et Myriam Lemancois, la médiation artistique et culturelle est un outil essentiel pour le développement social et cognitif de l'élève, lui permettant de réussir scolairement²². En effet, en vertu de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le parcours à l'éducation artistique et culturelle (PEAC) relève d'une obligation éducative²³ qui ne peut être ignorée, il occupe une place importante dans le programme scolaire. Ainsi, l'éducation artistique et culturelle est une composante d'enseignement au même niveau que les matières scientifiques et littéraires enseignées à l'école, de ce fait elle ne peut faire l'objet d'un écartement. À contrario cela reviendrait à limiter le développement intellectuel de l'enfant.

En 2020, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer et le ministre de la Culture, Franck Riester, ont eu pour projet de fructifier et de permettre l'égal accès de tous les enfants à la culture et à l'art durant leur scolarité²⁴. Ainsi ce projet porte sur l'application de trois piliers successifs, à savoir la connaissance, la pratique artistique, la rencontre avec les œuvres et les artistes.

²⁰ Girardi J.F et al., (2019). *La médiation artistique comme moyen de favoriser un processus d'interculturalité chez les enfants*. L'Autre, Vol.20(1), p. 90-94. Repéré à <https://shs.cairn.info/revue-l-autre-2019-1-page-90?lang=fr>

²¹ Chaumier, S., et Mairesse, F. (2023). *La logique de la médiation*. Collection U, Vol. 3, Armand Colin, p. 33-77. Repéré à <https://shs-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/la-meditation-culturelle--9782200634803-page-33?lang=fr>

²² Kerlan, A., et Lemancois, M. (2017). *Les projets artistiques, vecteur de formation des enseignants ? Recherche et formation*, 86, p. 9-12. Repéré à <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.2919>

²³ Académie de Strasbourg. (2024). ADAGE - PEAC. Éducation musicale. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/educationmusicale/textes-reglementaires/peac/>

²⁴ Ministère de l'Éducation nationale. (2020). *Feuille de route de l'éducation artistique et culturelle*. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/eac---feuille-de-route-2020-2021-51716.pdf>

Concernant le premier pilier, la connaissance se construit à travers l'éducation artistique et culturelle (EAC), les élèves développent de façon égale un bagage riche en repères artistiques, culturels et historiques.

Pour le deuxième pilier, la pratique artistique comme indiqué dans la feuille de route EAC, est un excellent moyen de développer la confiance chez l'enfant. En effet, à travers le langage artistique, il réalise des projets faisant appel à ses émotions et à sa créativité.

Enfin, le dernier pilier, permet aux élèves de discuter avec des artistes, de découvrir des œuvres et des institutions culturelles, tels que les musées, leur permettant d'avoir un regard concret de ce que sont l'art et la culture. Comme relevé par Jean Michel Zakhartchouk, « il affirme que c'est en pratiquant, en produisant, en créant, que les élèves intègrent le mieux des formes culturelles exigeantes, en se frottant au travail artistique, même s'il ne s'agit sûrement pas de fabriquer de petits artistes »²⁵.

La perception de l'art et de la culture doit être vue et travaillée dès leur plus jeune âge. Ce point a notamment fait l'objet d'un projet en 2022 intitulé « Mes premiers pas au musée » par Cendoya Lafleur. Elle relève que la médiation artistique et culturelle permet la création de lien fort entre les publics, les œuvres et les institutions culturelles²⁶. Selon elle, il est important d'initier les enfants âgés entre 18 à 36 mois à la découverte du milieu muséal. Ce processus permet dans un premier temps de susciter l'éveil artistique dès le jeune âge, et dans un second temps de démontrer que ce milieu ne présente pas de limite d'âge²⁷.

²⁵ Zakhartchouk, J.M. (2014). *Op. cit.*

²⁶ Lafleur, J. C. (2024). L'éveil artistique et culturel des tout-petits. Étude exploratoire d'une coopération intersectorielle dans l'élaboration de dispositifs de médiation. Université Bordeaux Inter-Culture. Le labo des cultures. Repéré à <https://hal.science/hal-04594993v1/document>

²⁷ *Ibid.*

1.3. La didactique de l'éducation artistique et culturelle

Le chapitre intitulé « l'art de regarder les œuvres d'art ou leçons d'artistes » de Margaret Pfenninger²⁸, constitue un point central de ce sujet de mémoire. Sa réflexion sur ce que doit incarner l'œuvre pour le visiteur, nous permet de comprendre comment l'éducation artistique et culturelle peut être mise en œuvre par l'enseignant. Ce passage s'opère grâce à la création d'une atmosphère agréable, par exemple la mise en place d'un fauteuil confortable²⁹ ou encore par des jeux ludiques³⁰, permettant aux visiteurs de se laisser emporter par chaque élément de l'œuvre, comme une promenade dans la nature, selon la description de Paul Klee³¹. C'est pourquoi il est essentiel pour l'enseignant d'amener ses élèves dans les institutions culturelles, pour leur permettre de s'immerger dans le lieu, de découvrir et d'apprécier l'environnement. Ainsi, le médiateur doit offrir à chaque visiteur une expérience plurielle, où la découverte, la sensibilisation et l'imagination se rencontrent et s'harmonisent.

Elle relève que la pédagogie muséale mise en place par le médiateur artistique et culturel auprès de ses élèves est essentielle. Celle-ci se traduit par la relation tripartite entre l'œuvre, le lieu et les visiteurs³², renforçant sa compréhension du contexte ainsi que leur sensibilité³³. En effet, pour que l'élève puisse entrer en contact avec l'œuvre, il est important qu'il découvre le lieu de l'exposition. Cela permet aux élèves de s'approprier l'œuvre artistique en les immergeant dans une atmosphère adaptée. À cela s'ajoute la pratique d'une éducation visuelle³⁴, soulignant l'importance pour l'élève de concevoir ses œuvres, de manière à enrichir et intégrer une sensibilité artistique³⁵. C'est pourquoi une simple présentation ne peut constituer le développement de leur savoir. Autrement dit et selon Herbert Read : « une éducation par l'art au

²⁸ Pfenninger, M. (2017). L'art de regarder les œuvres d'art ou leçons d'artistes. Dans Giacco, G., Didier, J., et Spampinato, F. (éd.), *Didactique de la création artistique : Approches et perspectives de recherche*. EME Éditions, p. 17-28.

²⁹ Pfenninger, M. (2017). *Op. cit.*, p.26.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*, p.20.

³³ *Ibid.*, p. 19.

³⁴ *Ibid.*, p.21.

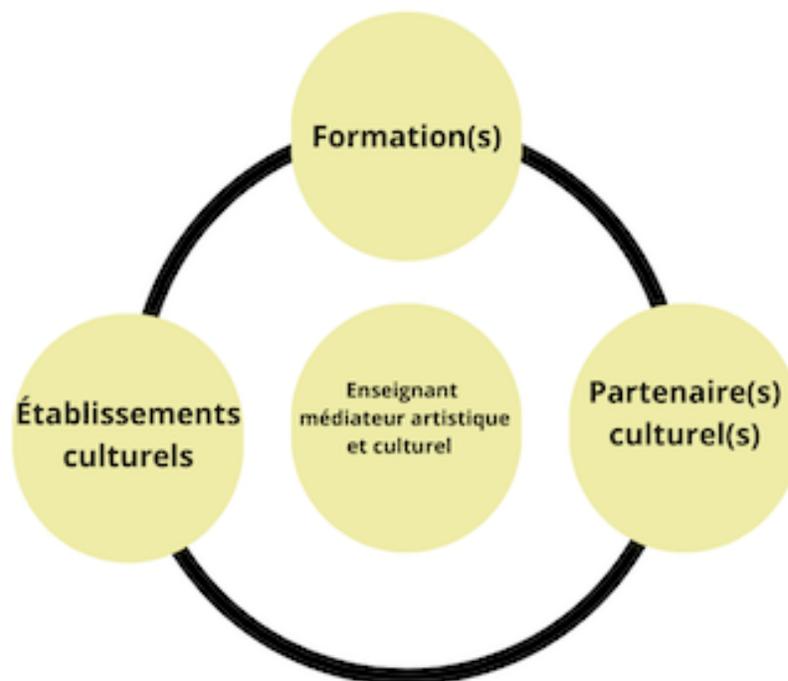
³⁵ *Ibid.*

lieu d'une éducation de l'art »³⁶. Ainsi, la pratique artistique est le moyen le plus efficace de l'apprentissage de l'art et de la culture pour l'élève³⁷.

Enfin, Margaret Pfenninger souligne l'importance d'une rencontre avec un pédagogue de musée, ce qui pousse le jeune visiteur à interagir avec un professionnel qualifié, leur permettant de s'interroger et de construire leur curiosité artistique et culturelle³⁸.

Ces éléments décortiqués indiquent l'importance de l'inscription du médiateur artistique et culturel dans une structure triangulaire, liant la visite d'une institution culturelle par les élèves, la mise en place d'une atmosphère favorable à la compréhension de l'œuvre, et enfin la découverte de l'art par leur propre pratique. Dans ce contexte, l'enseignant peut construire une réelle identité de médiateur artistique et culturel favorable aux élèves.

Schéma d'après Margaret Pfenninger³⁹



³⁶ Pfenninger, M. (2017). *Op. cit.*

³⁷ *Ibid.*, p. 23.

³⁸ *Ibid.*, p. 22.

³⁹ À l'aide du logiciel Canva. Repéré à https://www.canva.com/fr_fr/

2. L'enseignant : un médiateur essentiel dans l'éducation artistique et culturelle

L'enseignant est la clé de voûte de l'apprentissage et de la découverte chez l'enfant. Il occupe un rôle important dans la transmission du savoir chez l'élève, pour une ouverture intellectuelle chez l'adulte. C'est pourquoi lorsque nous présentons l'éducation artistique et culturelle, nous pensons immédiatement à l'enseignant et à son rôle central. Néanmoins, pour le corps enseignant cette dernière est à la fois une exigence et un défi, raison pour laquelle l'appel d'un partenaire culturel fait partie d'un besoin notable pour cet enseignement.

2.1. La place de l'enseignant dans la médiation artistique et culturelles : entre exigence et défis

Au Canada, le système éducatif s'appuie sur le « rehaussement culturel »⁴⁰. Autrement dit, la place de la culture est au premier plan de l'éducation scolaire à l'instar de l'Art. De ce fait, l'enseignant ainsi que les intervenants revêtent le rôle de « passeur culturel ». Cette exigence a été appuyée par le ministère de l'Éducation du Québec en 2003, relevant la nécessité de partir d'un repère culturel de l'élève, afin qu'il puisse comprendre son environnement culturel, et donner de l'intérêt à son apprentissage⁴¹.

En France, l'enseignement artistique et culturel est indissociable et indispensable dans la continuité de l'éducation de l'élève. Cette importance a d'ailleurs été affirmée dans la circulaire interministérielle de 2013. De ce fait, l'élève doit en bénéficier au minimum une fois par cycle à travers un projet d'école⁴². Ainsi, l'enseignant doit adapter cette médiation en fonction du niveau du cycle enseigné, par l'intervention d'artistes.

Pour sa réalisation l'enseignant doit répondre aux socles communs prévus par le ministère de l'Éducation nationale à travers un projet d'école, dont certains exemples ont été proposés dans

⁴⁰ Kerlan, A., et Lemonchois, M. *Op. cit.*, p. 93-113.

⁴¹ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. (2003). *L'intégration de la dimension culturelle à l'école*. Document de référence pour le personnel enseignant, p. 12. Repéré à https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/integration-dimension-culturelle-ecole-doc-reference-personnel-enseignant-FR.pdf

⁴² Ministère de l'Éducation nationale. (2015). *Arrêté relatif à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle* (PEAC). Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>

la circulaire de 2013, tels que la réalisation d'une pièce de théâtre, ou encore, d'assister à un événement artistique⁴³.

L'importance de ce partage a été retranscrite en 2013 dans les trois piliers du PEAC. Néanmoins, l'enseignant en prenant la place du médiateur se trouve dans certains cas dans une situation difficile en raison d'un manque d'information. Afin de limiter cet obstacle de nombreux dispositifs ont été mis en place. Tout d'abord, en septembre 2013, des écoles supérieures de professorat et de l'éducation (ESPE) ont été créées pour former les enseignants à l'éducation artistique et culturelle. Elles proposent ainsi des activités et des ateliers dans l'objectif de construction de projets avec la participation des partenaires médiateurs⁴⁴.

Par la suite, en 2014 a été mis en place par le gouvernement un guide permettant à l'enseignant de préparer son enseignement. Ce document relève pour chaque cycle et pour chaque socle du programme scolaire, les idées d'activités éducatives à mettre en place et les partenaires ou intervenants à contacter.

Selon la chercheuse anglo-saxonne Pippa Lord, la formation des enseignants se réalise grâce au principe du « triangle d'apprentissage mutuel »⁴⁵, dans lequel les trois acteurs : enseignant, élève et intervenant médiateur, sont dans un processus d'apprentissage partagé. C'est le cas, par exemple, de l'enseignant qui apprend du médiateur des informations qui concernent l'art et la culture, ou encore l'intervenant qui apprend de l'enseignant comment mettre en place sa médiation à travers des dispositifs éducatifs. Ils partagent ensemble leur réflexion, point de vue et connaissances.

Ce principe du triangle d'apprentissage mutuel a été expérimenté par Françoise Carraud⁴⁶. Pendant quatre années, un processus de suivi a été réalisé auprès d'un enseignant et des élèves au sein d'un collège. Ils ont pu bénéficier de façon régulière d'interventions des médiateurs dans de nombreux domaines artistiques. Sa recherche a permis de relever que cet enseignant a pu

⁴³ Ministère de l'Éducation nationale. (2020). *Feuille de route de l'éducation artistique et culturelle*. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/eac---feuille-de-route-2020-2021-51716.pdf>

⁴⁴ Ministère de l'Éducation Nationale. (2014). *Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle*, p. 22-23. Repéré à <https://eduscol.education.fr/document/30883/download>

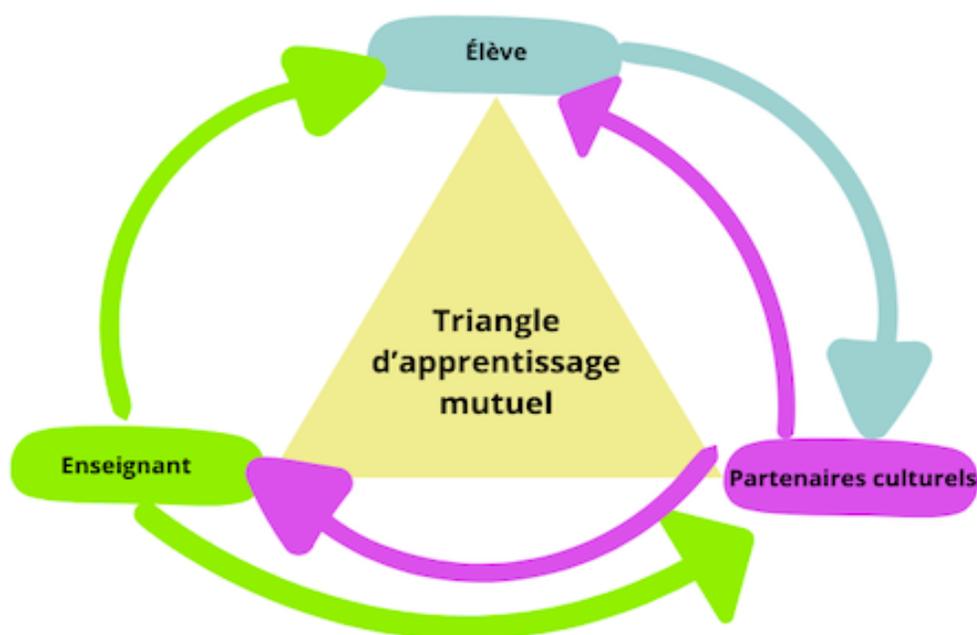
⁴⁵ Kerlan, A., et Lemonchois, M. *Op. cit.* p. 9-12.

⁴⁶ *Ibid.*

être formé et sensibilisé de la même manière que les élèves sur l'éducation artistique et culturelle⁴⁷.

De ce fait, pour renforcer la fonction éducative de l'enseignant, il est essentiel de proposer des dispositifs adéquats à ses besoins et ses difficultés, lui permettant à la fois de se former et d'être en confiance à l'égard de l'application des trois piliers du PEAC.

Schéma du triangle d'apprentissage mutuel de Pippa Lord⁴⁸



2.2. Les partenaires culturels

En 1795, le poète et écrivain Schiller dans ses *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, a souligné que « dans le monde esthétique, chaque être de la nature est un citoyen libre »⁴⁹. Autrement dit, la liberté de pensée se construit à partir de l'éducation artistique et culturelle.

⁴⁷ Kerlan, A., Lemonchois, M. *Op. cit.*, p. 11-12.

⁴⁸ À l'aide du logiciel Canva. Repéré à https://www.canva.com/fr_fr/

⁴⁹ Welsch, W., et Marcucci, L. (2015). L'esthétique de Schiller reconsidérée : « *La Beauté est liberté dans le phénomène* » ou *l'esthétique comme enjeu pour la pensée moderne*. Nouvelle revue d'esthétique, n°15(1), p. 83-92. Repéré à <https://doi.org/10.3917/nre.015.0083>

À travers ce prisme, l'enseignant en tant que médiateur du savoir, a pour rôle dans l'enseignement artistique et culturel, d'alimenter, d'enrichir les connaissances, le raisonnement critique et la curiosité de l'enfant⁵⁰. Ainsi, dans la feuille de route de l'éducation artistique et culturelle, le gouvernement a souligné l'importance de cet enseignement pour l'émancipation et l'épanouissement de l'élève. De surcroît, le nouveau plan ministériel de 2018, exige des enseignants de constituer tout au long de la scolarité de l'élève, un bagage artistique et culturel. Ils devront pour chaque cycle former leur projet pédagogique autour de cinq domaines principaux, à savoir : le chant, la lecture, l'éducation du regard à travers les œuvres d'art, l'expression orale et l'éducation aux médias et à l'information⁵¹. Ce document souligne que l'élève à travers l'enseignement dispensé par l'école, apprend, comprend et analyse le monde qui l'entoure⁵². L'enseignant comme l'intervenant médiateur, ont pour principale finalité d'amener l'art et la culture à l'enfant. Cet enseignement s'effectue en découvrant différentes institutions artistiques et culturelles, comme le théâtre, l'opéra, les musées, les œuvres artistiques. Ainsi l'enseignant à travers cette éducation, se vêtit du rôle de « passeur de la culture » comme souligné dans les écrits de l'enseignant et militant pédagogique nouvelle⁵³, Jean Michel Zakhartchouk⁵⁴.

Par ailleurs, le médiateur est un intervenant qui peut être un artiste, un professionnel de l'art, ou encore un artisan. Grâce à ses compétences il va jouer un rôle complémentaire dans la réflexion et l'application du projet d'éducation artistique et culturelle avec l'enseignant⁵⁵. En effet, ils partagent ensemble leurs observations, ils conçoivent le déroulement et les points d'appui du projet, dans une seule finalité, celle d'enrichir le savoir des élèves⁵⁶. Cette collaboration nécessite la présence d'un référent de l'équipe éducative qui a pour rôle de suivre de façon régulière

⁵⁰ Ministère de l'Éducation nationale. (2015). *Arrêté relatif à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle* (PEAC). Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>

⁵¹ Ministère de l'Éducation nationale. (2020). *Feuille de route de l'éducation artistique et culturelle*, p. 2-3. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/eac---feuille-de-route-2020-2021-51716.pdf>

⁵² Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2015). *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo17/MENE1506516D.htm>

⁵³ Zakhartchouk, J.M. (s.d.). ESF Sciences Humaines. (s. d.). Esf. Repéré à https://www.esf-scienceshumaines.fr/60_zakhartchouk-jean-michel

⁵⁴ Zakhartchouk, J.M. (2014). *Op. cit.*

⁵⁵ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2015). *Actions éducatives*. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>

⁵⁶ Ministère de l'Éducation Nationale. (s.d.). *Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle*. Repéré à <https://eduscol.education.fr/document/30883/download>

l'échange avec le médiateur, de s'assurer de la bonne mise en place du projet commun avec ce dernier⁵⁷.

Selon Cendoya Lafleur, le rôle du médiateur artistique et culturel est essentiel pour le développement de l'apprentissage de l'enfant. Il doit ainsi s'adapter à l'âge de l'enfant, et mettre en place des interactions directes avec les œuvres et des ateliers de création⁵⁸. Une collaboration réussie entre les médiateurs et les enseignants repose sur une bonne préparation des espaces avant les visites, ce qui permet aux enfants de s'approprier les lieux et de vivre pleinement cette expérience culturelle. Ainsi, la coopération entre les professionnels de la petite enfance, les médiateurs et les enseignants est une clé favorable à l'éveil artistique des jeunes enfants, en leur offrant des expériences enrichissantes et adaptées à leur développement⁵⁹.

2.3. Collaboration entre l'enseignant et les partenaires culturels

L'enseignant devient médiateur artistique et culturel auprès de ses élèves à travers des approches pédagogiques. Autrement dit, il participe à l'éveil et à la construction du regard critique chez l'élève dès le cycle 1, à travers l'observation des œuvres et l'utilisation d'un vocabulaire adapté. De même, l'enseignant par des sorties dans les institutions culturelles et sa collaboration avec les artistes, devient le principal intermédiaire entre le monde scolaire et le monde culturel. De ce fait, les méthodes de travail avec les médiateurs relèvent d'une grande importance. En d'autres termes, la coopération entre les écoles et les partenaires culturels doit s'effectuer de façon à répondre aux attendus de chaque cycle⁶⁰.

Toutefois, lorsque l'enseignant investit le rôle de médiateur artistique et culturel auprès de ses élèves, il peut faire face à des enjeux d'accompagnement ou de préparation de son enseignement. Toute la difficulté étant d'intégrer le rôle du médiateur et sa contribution aux trois piliers du PEAC. Mais aussi de comprendre de quelle manière l'enseignant devra travailler avec le médiateur tout en répondant aux attendus du cycle enseigné. C'est pourquoi il est important que l'enseignant collabore avec le ou les partenaires culturels, afin d'une part d'approcher le plus

⁵⁷ Ministère de l'Éducation Nationale. (s.d). *Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle*. *Op. cit.*

⁵⁸ Lafleur, J. C., *Op. cit.*, p. 14.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 25-30.

⁶⁰ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. *Actions éducatives*. *Op. cit.*

possible les élèves à l'art et la culture, et d'autre part d'enrichir ses connaissances dans le domaine.

Il est intéressant de relever que ce travail va au-delà d'une collaboration, elle permet au secteur éducatif et culturel de se compléter, c'est ce qui a notamment été cité dans le protocole d'accord relatif à l'éducation artistique de 1993⁶¹. Ainsi et en plus des enseignants, le corps d'inspection et de direction doivent eux aussi faire partie de cette collaboration, en répondant aux demandes de projet⁶². C'est ainsi que l'école primaire, le collège et le lycée forment la clé de voûte de cette éducation.

L'enseignant et le partenaire culturel doivent travailler main dans la main afin de se compléter. Ainsi l'enseignant avec sa vision didactique et le partenaire par sa connaissance des artistiques et de l'arts, peuvent répondre de façon complémentaire aux exigences des trois piliers du PEAC et aux besoins du projet⁶³.

⁶¹ Debus, M. *Op. cit.*, p.17

⁶² Ministère de l'Éducation Nationale. (s.d). *Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle*. Repéré à <https://eduscol.education.fr/document/30883/download>

⁶³ Interview de Madame Julie Moretto (annexe)

3. Les outils pédagogiques de l'enseignant

La mise en place des trois piliers du PEAC suscite des difficultés pour l'enseignant, c'est pourquoi différents moyens sont proposés par le ministère de l'Éducation nationale ainsi que le ministère de la Culture. De plus, d'autres outils sont proposés par des organismes culturels directement aux enseignants.

Dans cette partie nous allons analyser les dispositifs, les fonctions et les supports de chacune des ressources mises à disposition. L'objectif étant de comprendre et de ressortir les éléments aidant l'enseignant dans sa mission d'éducateur artistique et culturel.

3.1. Présentation des dispositifs

Pour assurer une bonne éducation artistique et culturelle, il est important que l'enseignant dispose d'outils efficaces et disponibles tout le long de l'année scolaire.

3.1.1. Application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (ADAGE)

ADAGE est une plateforme nationale à destination de l'équipe pédagogique du 1^{er} et 2nd degré. Elle a pour finalité d'accompagner l'enseignant dans sa mise en place des trois piliers du PEAC. En effet, concernant le troisième pilier « rencontre avec les artistes », elle donne accès par thématique aux différentes offres de projets des médiateurs artistiques et culturels suggérées par la délégation académique à l'action culturelle (DAAC). De surcroît, elle propose à l'enseignant en se basant sur la localisation de l'établissement scolaire, une panoplie de partenaires culturels⁶⁴ de différents domaines. Ce qui permet à l'enseignant de prendre contact rapidement avec les principales concernées par son projet.

Néanmoins, cette dernière présente quelques limites. Tout d'abord ADAGE n'est pas une application permettant d'expliquer à l'enseignant comment mettre en place les trois piliers du PEAC, mais de recenser la mise en place de l'éducation artistique et culturelle (EAC) par

⁶⁴ Académie de Strasbourg. (s.d). ADAGE. Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/adage-application-dediee-a-la-generalisation-de-leducation-artistique-et-culturelle/>

l'enseignant, ce qui peut être perçu comme une forme de surveillance à leur égard. D'autre part, cet outil permet de suivre l'éducation de l'élève sur ce domaine et cela tout au long de sa scolarité.

Enfin, nous supposons que ce dispositif peut être difficile pour les anciens enseignants, notamment pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec les plateformes en ligne. Par conséquent, ces derniers peuvent déléguer cette responsabilité au directeur de l'école ou à leurs collègues, afin de ne pas se trouver paralysé par ce dispositif dématérialisé.

3.1.2. Les lieux d'art et culture (LAC)⁶⁵

Il est important de souligner qu'en dehors de l'Alsace ce dernier porte le nom de E_LRO (espace, lieu de rencontre avec l'œuvre d'art). Toutefois il dispose des mêmes principes que le LAC.

Les lieux d'art et culture sont situés dans les collèges et lycées en Alsace, au total quarante-six⁶⁶. Ils permettent d'exposer auprès des élèves tout au long de leur année scolaire des domaines liés à l'art et à la culture. Processus intéressant pour l'application des trois piliers du PEAC de façon continue.

Le LAC est aménagé dans les établissements éloignés de la ville, permettant ainsi aux enseignants de répondre aux attendus de l'EAC sans pour autant se soucier des problèmes liés au déplacement dans les institutions culturelles. Cet aménagement s'exécute à la suite d'un appel à projet effectué soit par l'établissement directement ou à contrario par un médiateur artistique et culturel⁶⁷. De même, il permet à toute l'équipe d'enseignants au sein de l'établissement concerné, de bénéficier d'une aide et d'un suivi par des intervenants spécialisés d'une durée pouvant aller jusqu'à trois ans⁶⁸.

⁶⁵ Académie de Strasbourg. (2025). Les Lieux d'Art et de Culture (LAC) - Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/les-lieux-dart-et-de-culture-lac/>

⁶⁶ Académie de Strasbourg. (s. d.). Les LAC dans l'Académie de Strasbourg. Repéré à https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/daac/LAC/vademecum_LAC.pdf

⁶⁷ Lieux d'Art et de Culture. Éducation Artistique et Culturelle. Académie de Nancy-Metz. (s. d.). Repéré à <https://culture.ac-nancy-metz.fr/lieux-dart-et-de-culture/>

⁶⁸ Académie de Strasbourg. (s. d.). Les LAC dans l'Académie de Strasbourg, p. 12. Repéré à https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/daac/LAC/vademecum_LAC.pdf

Malgré ses nombreux avantages, ce dispositif présente des limites importantes à relever. En effet, le LAC ou l'E_LRO, est spécifiquement destiné aux établissements ruraux. À Strasbourg, il se limite aux collèges et aux lycées, tandis qu'à Metz, il est présent dès le cycle 3⁶⁹.

Au regard des attendus du programme éducatif, ces exigences limitent les supports que les enseignants des cycles 1 et 2 peuvent utiliser pour répondre aux trois piliers du PEAC. En effet, il serait intéressant pour les élèves des cycles 1 et 2, de disposer au sein de leur établissement un lieu destiné à l'exposition des œuvres, ce qui leur permettra tout d'abord de se familiariser avec cette éducation, de développer leur curiosité et leur sensibilité. D'autre part, ce dispositif peut aussi être bénéfique pour les enseignants de ces niveaux, car il leur permettra de travailler de façon continue sur des projets artistiques et culturels sans se préoccuper de la recherche des intervenants.

3.1.3. Le Groupement d'intérêt public, Action culturelle milieu scolaire d'Alsace (Gip-Acmisa)

Dans la continuité du PEAC, en Alsace le Gip Acmisa est un dispositif soutenant les projets artistiques et culturels mis en place par des enseignants, en valorisant les créations pédagogiques des établissements scolaires⁷⁰. De plus, il énumère les recommandations du DRAC concernant le choix des intervenants artistiques et culturels par l'enseignant⁷¹.

La finalité de ces critères est de bénéficier de partenaires en cohérence avec le projet élaboré par l'équipe pédagogique. Ainsi, nous y trouvons un éventail de domaines avec les différents types d'intervenants à contacter.

Ce document est une ressource précieuse pour les enseignants, leur permettant d'identifier facilement le ou les partenaires en cohérence avec la thématique de l'éducation artistique et culturelle visée dans leur projet.

⁶⁹ Lieux d'Art et de Culture. Éducation Artistique et Culturelle. Académie de Nancy-Metz, *Op. cit.*

⁷⁰ Académie de Strasbourg. (2022). Le Gip-Acmisa. Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/partenaires/le-gip-acmisa/>

⁷¹ Direction régionale des affaires culturelles. (s.d.). GIP-Acmisa. Académie de Strasbourg (s. d.-b). Repéré à <https://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Grand-Est/Files/DIC/Education-artistique-et-culturelle/Vademecum-Residences-d-artistes-2023-2024-Academie-de-Strasbourg3>

De plus, ce dispositif Gip-Acmisa propose des résidences artistiques dans les établissements scolaires. Ce processus s'effectue à la suite d'un appel à candidature des intervenants, une fois leur demande acceptée par le DRAC, l'équipe d'enseignants pourra travailler main dans la main avec un artiste et construire ensemble un projet s'inscrivant dans les piliers du PEAC⁷². Ainsi, l'enseignant pourra bénéficier dans la durée d'une rencontre avec l'artiste et répondre aux attentes des trois piliers du PEAC.

3.1.4. Le pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC)

Le PREAC, est un dispositif destiné aux professionnels éducatifs. Il propose des formations nationales et régionales d'une durée de trois jours avec des artistes ou des professionnels spécialisés dans l'éducation artistique et culturelle⁷³.

Les formations présentées s'élaborent en fonction d'un domaine spécifique, par exemple il peut concerner la musique ou encore le spectacle. Dans le cas du théâtre Edwige Feuillère à Vesoul, cette formation est présentée par des professionnels (tels que les artistiques ou artisans)⁷⁴. Leur compétence permet de partager avec les participants, notamment des enseignants, les outils nécessaires à la compréhension et l'exécution des trois piliers du PEAC. Durant cette formation, l'enseignant expérimente et exécute le rôle de médiateur artistique et culturel, ce qui lui permet d'accomplir sa fonction auprès de ses élèves de façon sereine. La finalité de ces formations notamment au pôle d'excellence au théâtre Edwige Feuillère à Vesoul, est de permettre aux participants de développer leur savoir et leur posture afin d'être identifiés en tant que médiateur artistique et culturel.

⁷² Ministère de la Culture. (s. d.). Éducation artistique et culturelle en milieu scolaire - Académie de Strasbourg. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Grand Est. Repéré à <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-grand-est/services/idc/eac/education-artistique-et-culturelle-en-milieu-scolaire/academie-de-strasbourg>

⁷³ Éducation artistique et culturelle. (2023). Pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC). Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/poles-de-ressources-pour-leducation-artistique-et-culturelle-preac/>

⁷⁴ Théâtre Edwige Feuillère, Vesoul. (s. d.). PRÉAC - Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle. Repéré à <https://www.theatre-edwige-feuillere.fr/pole-d-excellence-voix-d-enfants-espace-scenique/formation-pole-d-excellence-voix-d-enfants-espace-scenique/preac.html>

3.2. Les fonctions des acteurs éducatifs

Les dispositifs mentionnés précédemment constituent des points d'appui pour les enseignants, leur offrant l'opportunité de travailler avec des partenaires en cohérence avec leur projet, et de garantir la réalisation des objectifs des trois piliers du PEAC. Toutefois, d'autres moyens permettent également de mettre en œuvre l'éducation artistique et culturelle, notamment à travers les fonctions assumées par certains acteurs.

3.2.1. Référents culture

Tout d'abord, le référent culture est un enseignant du 2nd degré qui s'est porté volontaire pour effectuer des missions artistiques et culturelles⁷⁵. Il est nommé par le chef d'établissement pour intervenir dans le 2nd degré dans chaque lycée et collège, tel que dans la région académique en Bretagne⁷⁶. À Strasbourg, ce dernier est placé notamment dans les lycées et le sera prochainement dans les collèges⁷⁷.

Ces missions s'articulent sur 4 axes⁷⁸ :

- animer et coordonner la vie culturelle de l'établissement ;
- faciliter l'émergence et la mise en place des projets culturels ;
- valoriser les actions d'éducation artistique et culturelle ;
- déploiement du pass Culture ;

Il constitue une clé essentielle pour les professeurs du 2nd degré, car par ses missions précédemment citées, il soutient et assure la constitution du projet artistique et culturel. Notamment, en évaluant les cohérences du projet avec les attentes des piliers du PEAC, et en dirigeant les professeurs directement vers un médiateur artistique et culturel compétent.

⁷⁵ Académie de Toulouse. (s. d.). Le référent culture | Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/le-referent-culture>

⁷⁶ Académie Bretagne. (2022). Les missions du référent culture. DRAEAC-Bretagne. Repéré à <https://daac.ac-rennes.fr/spip.php?article49>

⁷⁷ Académie de Strasbourg. (2024). Référents culture—Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/referents-culture/>

⁷⁸ *Ibid.*

Son rôle dans l'établissement scolaire, va au-delà d'un conseil dans la matière, car par son expertise il dirige l'équipe éducative vers l'utilisation du pass Culture sur ADAGE, permettant ainsi d'élargir le champ d'action artistique et culturel⁷⁹.

Néanmoins, le référent culture n'est présent que dans le 2nd degré ceci peut notamment s'expliquer en raison de la charge de travail que peut avoir un enseignant du 1^{er} degré s'il se porte volontaire dans cette mission⁸⁰.

Dans l'hypothèse où la charge de travail serait la raison de cette non-disposition dans les établissements du 1^{er} degré, il serait plus intéressant de bénéficier d'un référent provenant du 2nd degré. Autrement dit, qu'il soit ajouté dans ses missions le suivi et le conseil des enseignants du 1^{er} degré. Ou encore de mettre en relation ces enseignants avec les partenaires artistiques et culturelles du 2nd degré. Ceci permettra d'une part pour les élèves d'avoir un égal accès à l'art et à la culture, et d'autre part, il permettra aux enseignants du 1^{er} degré d'assurer la cohérence et l'application des trois piliers du PEAC.

3.2.2. Délégation Académique de l'action culturelle (DAAC)

Le DAAC a pour mission de garantir le lien entre les intervenants et les établissements scolaires. En d'autres termes, il conseille les enseignants dans leur projet artistique et culturel au regard des trois piliers. Enfin, le DAAC leur propose des formations artistiques et culturelles pour les familiariser avec les attentes de cette éducation⁸¹.

⁷⁹ Académie de Strasbourg. (2024). Référents culture—Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/referents-culture/>

⁸⁰Académie d'Aix-Marseille. (2024). Ensemble des ateliers, p. 3. Repéré à https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2024-10/lensemble_des_ateliers.pdf

⁸¹ Deniaux, P. (s. d.). Portail pédagogique : Éducation artistique et action culturelle - présentation et organigramme de la DAAC. Repéré à <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/action-culturelle/informations/presentation-de-la-daac-908686.kjsp>

3.2.3. Équipe de conseillers pédagogiques Départementaux du 1^{er} degré

Le conseiller pédagogique placé sous l'autorité de l'IA-Dasen, est un enseignant du 1^{er} degré bénéficiant d'un certificat CAFIPEMF⁸².

Sa mission s'articule autour de trois axes : l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative⁸³.

Le conseiller pédagogique est qualifié pour aider l'enseignant dans sa démarche de l'éducation artistique et culturelle. En effet, à travers sa mission et en fonction du projet de l'enseignant, il peut suggérer des ateliers artistiques, ainsi que de le mettre en relation avec un partenaire spécialisé dans ce domaine. Il est important de souligner, que les missions du conseiller dépendent de son expertise. Ainsi dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, seul l'enseignant expert dans ce domaine peut l'exercer.

Par sa compétence, il assure la cohérence du projet porté par l'enseignant avec les piliers du PEAC, et le programme scolaire. Il est attendu du conseiller d'apporter à l'enseignant du 1^{er} degré, toutes les ressources nécessaires dans l'élaboration du projet artistique et culturel.

3.3. Présentation des supports

La mise en place du PEAC nécessite en plus des dispositifs et des fonctions des acteurs éducatifs, la mise à disposition de supports textuels sous formes de guides. Cela permet aux enseignants de bénéficier d'un outil pratique qu'ils peuvent consulter à chaque fois qu'ils exercent leur rôle de médiateur artistique et culturel ou lorsqu'ils souhaitent vérifier la bonne mise en œuvre de leur projet éducatif.

⁸² Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2015). Enseignement du premier degré. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo30/MENE1516648C.htm>

⁸³ *Ibid.*

3.3.1. Guide pour la mise en œuvre du PEAC

Ce guide a été publié en 2013 par le ministère de l'Éducation nationale, à destination des professionnels de l'EAC : les chefs d'établissement, la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), l'équipe pédagogique et éducative, les coordonnateurs artistiques et culturels, les corps d'inspection, ainsi que les partenaires culturels⁸⁴.

Il explicite les attendus des trois piliers, notamment l'intérêt de la mise en place d'un projet artistique et culturel à l'égard des élèves de tout cycle confondu. De plus, ce document expose les démarches à suivre par l'équipe pédagogique pour constituer le projet. Ainsi, l'enseignant, notamment débutant, souhaitant s'informer sur les procédures à suivre, pourra aisément construire sa stratégie éducative et artistique⁸⁵.

En effet, il indique tout d'abord les principales personnes à contacter pour la mise en place du projet ainsi que leur rôle à ce sujet, tels que le corps d'inspection ou encore les conseillers pédagogiques de circonscription.

Par la suite, dans le cas où l'enseignant souhaiterait contacter un médiateur artistique et culturel, ce fichier souligne les principales fonctions que ce dernier peut jouer dans le projet, comme par exemple accompagner l'enseignant durant toute une année scolaire.

De surcroît, ce guide nous indique les démarches à suivre pour le financement du projet auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), ou encore auprès des collectivités territoriales, locales ainsi que dans certaines conditions, auprès des familles des élèves⁸⁶.

Il est important de souligner que les familles peuvent financer sous réserve de répondre à l'article L.551-1 du code de l'éducation : « Les établissements scolaires veillent, dans l'organisation des activités à caractère facultatif, à ce que les ressources des familles ne constituent pas un facteur

⁸⁴ Ministère de l'Éducation nationale. (2014). *Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle*, p. 3. Repéré à <https://eduscol.education.fr/document/30883/download>

⁸⁵ *Ibid.*, p. 27-34.

⁸⁶ *Ibid.*, p.30.

discriminant entre les élèves »⁸⁷. De même, il ne peut être demandé qu'à la suite de l'accord du conseil d'administration de l'établissement fixant son montant.

Enfin, nous retrouvons dans ce document les principales réglementations des projets ainsi que les responsabilités de l'enseignant à l'égard de ses élèves⁸⁸.

Malgré les différents points abordés par ce guide à l'égard des enseignants, ce dernier ne constitue qu'un portfolio administratif, sans indication explicite des méthodes de mise en place des trois piliers du PEAC. En effet, il relève que c'est par le projet que ces derniers sont harmonisés⁸⁹, néanmoins nous y retrouvons peu d'indication des types de partenaires à contacter. Certes quelques propositions d'intervenants sont présentées à la fin du document, mais il ne s'agit que d'exemple.

Il serait plus intéressant pour l'enseignant, d'y trouver un répertoire par domaine et cycle des différents professionnels artistiques et culturels à contacter. Cela permettra à l'enseignant dans le cadre de son projet, de se diriger directement vers l'intervenant répondant à sa thématique. L'enseignant pourra ainsi intégrer dans sa fonction le rôle de médiateur artistique et culturel. En d'autres termes, un médiateur artistique et culturel est une personne qui transfère les connaissances en se dirigeant directement vers l'œuvre et/ou l'artiste répondant à son projet. C'est précisément ce qu'a indiqué Margaret Pfenninger sur la question du rôle du médiateur :

« Nous réfléchissons beaucoup à Strasbourg sur le rôle du pédagogue/médiateur, le considérant comme facilitateur des rencontres avec des œuvres d'art en visant la notion de présence silencieuse »⁹⁰.

⁸⁷ Ministère de l'Éducation nationale. (2014). *Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle*. *Op. cit.*, p. 30.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 31.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 12.

⁹⁰ Giacco, G., et al., (2017). *Didactique de la création artistique : Approches et perspectives de recherche*. EME éditions, p. 19.

3.3.2. Circulaire de 2013

Publiée en 2013 par le ministère de l'Éducation nationale pour la mise en place du PEAC⁹¹, la circulaire clarifie l'objectif de l'éducation artistique et culturelle par l'enseignant auprès de ses élèves. Elle décortique les différentes démarches qu'il devra suivre afin de répondre aux attentes des trois piliers du PEAC, dans le cadre scolaire et en dehors de celui-ci⁹².

Dans le cadre scolaire, ce texte explique à l'enseignant que la mise en place d'un projet constitue la première étape pour lier les trois piliers. De plus, il l'informe de la nécessité du respect d'un volume horaire de cette éducation, ainsi que les services déconcentrés du ministère à contacter pour l'établissement du projet⁹³.

Ce document met en lumière les différentes personnes ressources qui pourront accompagner l'enseignant dans l'exécution de son projet. Il s'agit par exemple des conseillers pédagogiques spécialisés au niveau départemental et régional, qui accompagnent l'enseignant dans la mise en place du projet artistique et culturel.

Ces personnes ressources occupent un rôle important à l'égard de l'enseignant, car par leur conseil et leur accompagnement, elles assurent la bonne application des trois piliers du PEAC.

Enfin, la circulaire souligne l'importance de la formation de l'enseignant afin d'apporter une éducation artistique et culturelle de qualité pour les élèves. Ce point nous permet de comprendre que l'enseignant en étant suffisamment formé, est considéré comme médiateur artistique et culturel.

⁹¹ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2013).

Actions éducatives. Circulaire. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo18/MENE1311045C.htm>

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*

3.3.3. Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Ce document est important, car en son sein sont développés les trois piliers : Connaissance, pratique et rencontre⁹⁴.

Tout d'abord, une définition est donnée des trois parcours, permettant ainsi à l'enseignant de comprendre ce qui est attendu de lui dans l'éducation artistique et culturelle, évitant ainsi de les confondre. De plus, ce document décortique les principaux objectifs du PEAC, permettant à l'enseignant de construire le projet artistique et culturel, tout en s'assurant de sa cohérence avec les attendus du cycle.

Ensuite, ce référentiel souligne l'importance du recours à des intervenants spécialisés dans le domaine visé, afin d'apporter un soutien à l'enseignant et un enrichissement de l'éducation apporté aux élèves.

Enfin, ce document énumère dans un tableau les objectifs attendus par cycle et par piliers, permettant à l'enseignant de construire son projet en ayant un repère détaillé⁹⁵.

3.3.4. Vademecum du projet partenarial d'éducation artistique et culturelle

Le Vademecum est un document publié par le collectif du pass Culture, à l'égard de l'équipe éducative et des acteurs culturels. Il aborde plusieurs points concernant la compréhension et l'utilisation du pass Culture. Dans cette partie, nous allons analyser le chapitre portant sur l'éducation artistique et culturelle⁹⁶.

En se basant sur l'application ADAGE, ce document rappelle les définitions des trois piliers de l'éducation artistique et culturelle. De plus, il explicite en détail les étapes à suivre par l'enseignant afin de mettre en exécution son projet grâce au Pass Culture. Il est intéressant de souligner que certains enseignants, notamment les plus anciens, ne sont pas familiers avec cet outil. Ce dispositif leur permet d'une part de comprendre comment utiliser ADAGE et d'autre part les

⁹⁴ Ministère de l'Éducation nationale. (2015). Arrêté relatif à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Ministère de l'Éducation Nationale. (2024). Vademécum de la part collectivité du pass Culture, p. 20-22. Repéré à <https://eduscol.education.fr/document/42958/download>

informe de la possibilité d'y sélectionner la catégorie répondant à son projet pédagogique. Par exemple, si sa priorité porte sur l'échange avec un artiste, ADAGE lui propose des appels à projets en lien avec ce dernier.

4. Création d'un outil EAC pour l'enseignant

La création d'un outil EAC pour les enseignants nous semble essentielle afin d'éclaircir, de faciliter et d'alléger la charge de travail de ces derniers. Toutefois, avant de construire un dispositif répondant aux besoins, il est essentiel de procéder aux recherches telles que le ferait un enseignant. Autrement dit, construire un outil efficace et compréhensible pour les instituteurs peu familier avec les logiciels.

4.1. Enseignant : constructeur de son identité de médiateur

Enseigner en école primaire ne requiert pas uniquement des connaissances didactiques et pédagogiques, il nécessite également de construire une identité professionnelle dans tout type de matières et plus particulièrement, dans l'éducation artistique et culturelle. Autrement dit, un enseignant doit comprendre le rôle qu'il doit jouer dans cette éducation, à savoir médiateur et/ou didacticien. Il est important de souligner que cette construction d'identité nécessite de ce dernier de jouir d'une formation et d'une confiance en ses capacités d'enseigner l'art et la culture. Toutefois, pour construire cette identité de médiateur, il est essentiel de combattre d'autres préoccupations qui peuvent impacter drastiquement l'enseignant et réduire sa motivation, ainsi que la confiance en ses compétences. En effet, selon une étude effectuée par Blondin en 2007 auprès des étudiants dans l'enseignement de la musique⁹⁷, il a été relevé que le manque de temps, la charge de travail et la prise en compte des besoins des élèves⁹⁸, sont une source de préoccupation supplémentaire pour l'enseignant.

Tout d'abord, concernant la charge de travail, l'éducation artistique et culturelle, nécessite de l'enseignant de construire la thématique et les objectifs de la séquence, ainsi que de trouver les documents et informations pertinentes au regard de son projet et du cycle enseigné. De même, il devra répondre aux attendus des trois piliers du PEAC, plus particulièrement celui concernant « la rencontre avec les œuvres, les lieux de culture et les artistes ». De surcroît, l'enseignant du 1^{er} degré, doit également faire face au manque de temps et la prise en compte des besoins de ses élèves. En effet, pour enseigner il faudra aussi réfléchir à une différenciation, plus

⁹⁷ Bonin, H., et al., (2017). *Identité(s) d'enseignements des arts : arts plastiques, danse, musique, art dramatique*. PU Laval, p. 14-20.

⁹⁸ *Ibid.*

particulièrement pour les élèves en difficulté. Cette dernière engendre une charge de travail supplémentaire pour l'enseignant.

Par la suite, une éducation artistique et culturelle peut dans certains cas désintéresser certains élèves⁹⁹ et impacter ainsi la motivation de l'enseignant. Au regard des attendus de l'éducation artistique et culturelle, la finalité est d'attirer la curiosité des élèves et de construire leur sensibilité. Néanmoins, dans le cas où l'élève ne porterait pas d'intérêt à la thématique enseignée, peut-être l'un des facteurs de démotivation et de la remise en cause de l'enseignant face à son rôle de médiateur artistique et culturel. À travers tous ces points traités précédemment, la construction de l'identité d'enseignant médiateur porte strictement sur des préoccupations de gestion et d'organisation d'une séquence.

De ce fait, à travers tous ces points, l'identité de l'enseignant médiateur se construit de la façon suivante¹⁰⁰ :

C- Éducateur centré sur les besoins de l'élève	A- Enseignant 1er degré		D- Éducateur centré sur le contenu de l'EAC
	AB	BC	
	AD	BD	
B- Enseignant médiateur artistique et culturel			

⁹⁹ Bonin, H., et al., (2017). *Identité(s) d'enseignements des arts : arts plastiques, danse, musique, art dramatique*. PU Laval, p. 14-20.

¹⁰⁰ Inspiré du modèle tableau adapté par Blondin 2007, p. 8.

Finalement, nous pouvons constater que la recherche, l'organisation et l'adaptation effectuées par l'enseignant pour aviver la curiosité des élèves concernant les questions d'art et de culture, font dès à présent de l'enseignant un médiateur artistique et culturel.

4.2. Motifs de création

Afin de comprendre et de répondre à ce sujet de mémoire, nous avons été amenées à visiter les sites et documents gouvernementaux précédemment cités, ainsi qu'à lire de nombreux ouvrages décortiquant ce sujet. Nous nous sommes rendu compte à travers ce travail de recherche, de la complexité et la difficulté que les enseignants peuvent avoir. Cette dernière porte notamment sur trois axes :

- le manque de formation des enseignants ;
- la recherche de partenaires artistiques et culturels ;
- la complexité des informations ;

Afin d'y remédier nous avons pensé à créer un dispositif traitant au mieux cette problématique. Pour cela, il était indispensable d'étudier tous les documents administratifs liés à l'enseignement de l'art et de la culture et de chercher des outils déjà mis en place pour aider l'enseignant. À la suite de ces recherches, nous avons été surprises de constater qu'il n'existait pas de support à proprement dit, permettant de comprendre comment un enseignement peut devenir médiateur artistique et culturel. En effet, seuls des sites, tel qu'ADAGE, permettait de contacter des médiateurs, mais sans précision sur le rôle de l'enseignant en tant que médiateur. À la suite d'une interview réalisée par téléphone avec Julie Moretto (chargée de mission Pôle d'Excellence Voix d'enfants et Espace scénique au théâtre Edwige Feuillère-Vesoul), nous avons constaté qu'un enseignant n'a pas besoin que d'un simple outil expliquant son rôle de médiateur, mais d'un dispositif ressemblant à un guide d'informations.

De plus, nous avons essayé d'accéder au site ADAGE, mais nous avons été surprises de constater qu'il nécessite d'avoir un compte enseignant. De même, ce dernier est essentiellement utilisé pour répondre à un appel de projet, ainsi que pour suivre la mise en place de l'éducation artistique et culturelle de chaque élève tout au long de leur cursus scolaire.

En raison de tous ces points, nous avons eu l'idée de créer un site permettant à la fois aux enseignants, ainsi qu'aux étudiants dans l'enseignement d'y accéder. Ce site leur permettra de trouver facilement et rapidement les informations, et de pouvoir commenter un projet réalisé par un enseignant. De surcroît, cette plateforme leur permettra de poser des questions concernant un projet qu'ils souhaitent mettre en œuvre et qui nécessite le regroupement de plusieurs informations. De ce fait, enseignant ainsi qu'étudiant, pourront travailler main dans la main de façon constante sur l'enseignement de l'art et de la culture. Ce support, selon nous, est un excellent moyen de se former de façon continue et évolutive.

4.3. Conception

Pour la création du site, nous avons pris en note tous les supports avec leurs points positifs et négatifs. En effet, afin de comprendre et de se rapprocher le plus possible de leurs besoins, il est essentiel de regrouper toutes les informations et sites pouvant les aider. Par la suite, nous avons résumé tous ces points sous forme de schéma pour visualiser et imaginer comment le site devrait-il être présenté et les axes qui devront apparaître. Par la suite, nous avons décidé de créer une maquette sur le site Canva, sous forme organisée de tous les documents nécessaires. Nous avons fait le choix de créer une maquette qui dirige directement vers les sites officiels, car en effectuant nos recherches, nous nous sommes rendus compte de la complexité et du temps que ça nécessite pour trouver une seule information sur un élément de l'EAC.

Ainsi, pour faciliter au mieux la recherche que peut effectuer un enseignant, nous avons créé un dispositif facilement manipulable et retranscrivant tous les éléments essentiels. C'est pourquoi, la maquette du site, comporte en son sein un menu avec cinq axes :

- ressources officielles ;
- outils EAC ;
- ADAGE ;
- accompagnateurs des enseignants ;
- partage projet ;

En cliquant sur un des axes précédemment cité, l'enseignant ou l'étudiant sera automatiquement dirigé vers un catalogue de documents et de fichier PDF de toutes les informations dont il aura besoin.



The screenshot displays the "Ressources officielles" page with a grid of ten resource cards. Each card features a title, a small image, and a link to the official site. The cards are: "Guide PEAC", "Feuille de route", "Circulaire PEAC", "PEAC", "Vademecum", "PREAC" (with sub-links for "Ac. Lyon", "DRAC Grand Est", and "Drac Provence-Alpes-Côte d'Azur"), "Finalité du PEAC", "INSEAC Cnam", "Calendrier PREAC", and "Base des lieux culturels". A footer note states: "*Style provenant des catalogues de CANVA". A home icon is visible in the bottom right corner.

De plus, le visiteur par un simple clic sur l'image ou le titre, sera directement dirigé vers le site officiel du fichier demandé.

Lors de la conception nous avons aussi ajouté un onglet nommé « partage projet », qui permet à l'enseignant de partager un projet EAC qu'il a effectué, avec des photos ainsi que toutes les informations administratives et techniques utilisées dans la mise en œuvre du projet. De surcroît, les enseignants ainsi que les étudiants, pourront déposer leur commentaire, soit pour demander

¹⁰¹ Style provenant des catalogues Canva. Repéré à https://www.canva.com/fr_fr/

des informations supplémentaires sur le projet ou pour donner leur avis, comme par exemple des points à améliorer ou à supprimer.

Retour au menu

Partage projet EAC

Explication de votre projet et de sa thématique ...

Indiquez le cycle et le niveau...

(l'indication de l'établissement est facultatif)

Photo(s) du projet

Commentaire(s)

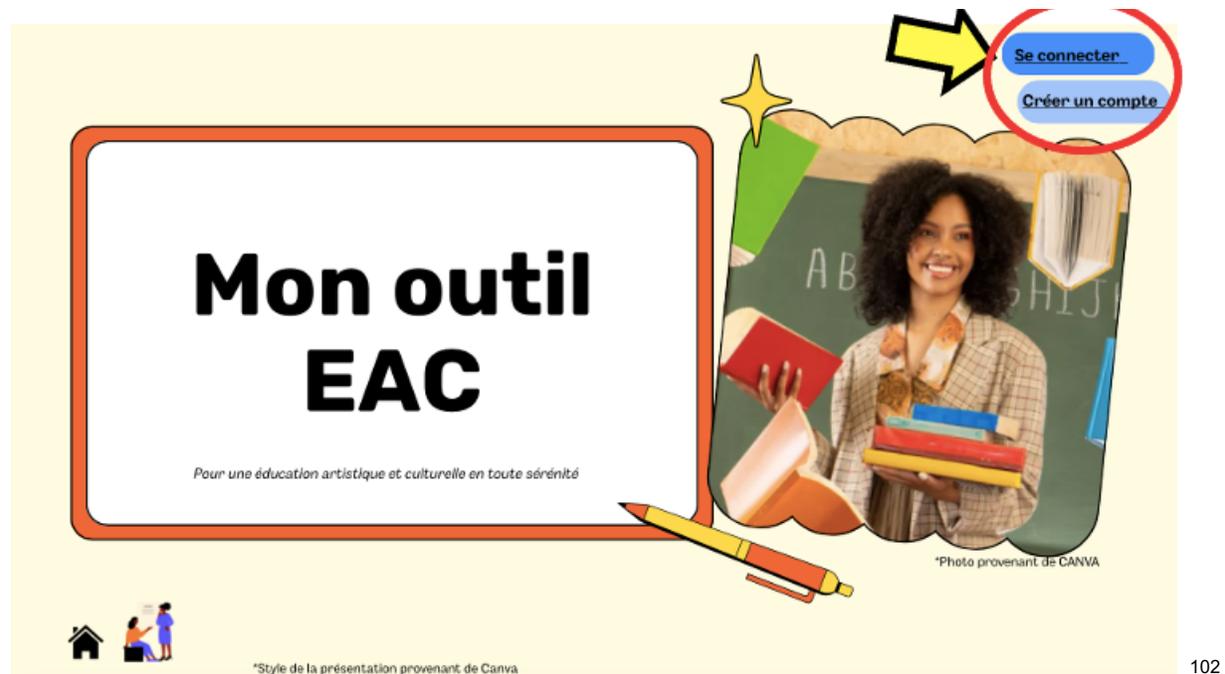
Fatima

* Merci pour le partage de votre projet. J'ai pu le tester avec ma classe de CE2. Cependant, j'ai apporté certaines modifications. Tout d'abord ...

Anonyme

* Étudiant en M2 MEEF, votre projet m'a beaucoup plus. J'ai quelques suggestions à vous faire ...

Il est important de préciser que l'accès à ce site s'effectue en créant un compte gratuitement. Toutefois, seuls les enseignants et les étudiants dans l'enseignement peuvent y bénéficier.



102

4.4. Intérêt du système

Au regard des nombreuses recherches que nous avons effectuées sur ce sujet de mémoire, nous avons été effarées par la complexité des informations et des documents concernant l'EAC. En effet, afin de comprendre les attendus ainsi que les méthodes de mise en œuvre des trois piliers du PEAC, nous avons dû chercher dans de nombreux sites de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture, ainsi que dans des ouvrages. Ces recherches nous ont amenées à nous interroger sur le moyen le plus efficace qu'un enseignant peut avoir pour accéder directement à l'information recherchée, sans pour autant être débordé par une multitude d'indications sans réel lien avec le projet qu'il souhaite mettre en place. C'est ainsi, que l'idée de création d'un site a commencé à émerger.

Ce dernier s'est concrétisé à la suite de l'interview effectuée avec Moretto Julie, concernant le rôle de l'enseignant en tant que médiateur artistique et culturel. Nous nous sommes rendu compte, qu'un site est un dispositif essentiel, néanmoins, il ne pourra pas remplacer la collaboration avec un partenaire artistique et culturel. En effet, ce dernier détient les clés et les contacts nécessaires pour la réalisation d'un projet en accord avec les attendus de l'éducation artistique et culturelle.

¹⁰² Photo de l'enseignante provenant de Canva. Repéré à https://www.canva.com/fr_fr/

C'est pourquoi, nous nous sommes interrogées, si l'enseignant peut-il devenir médiateur sans l'aide d'un intervenant. Ainsi, nous avons remarqué que l'accès à l'information est ce qui constitue la grande différence entre l'enseignant et le médiateur. Autrement dit, le médiateur artistique et culturel, en vue du projet à mettre en place, sait vers quel artiste se diriger. En revanche, l'enseignant se trouve submergé par une quantité d'informations sans réelle indication de la personne à contacter pour son projet.

Cette maquette a été constituée de sorte à servir d'appui pour l'enseignant. Autrement dit, en dehors de tous les documents qu'il regroupe, ce site permet aussi à l'enseignant d'être accompagné dans l'EAC par d'autres instituteurs. Ils partageront ensemble les détails des projets déjà réalisés, et aussi leur avis sur ce dernier.



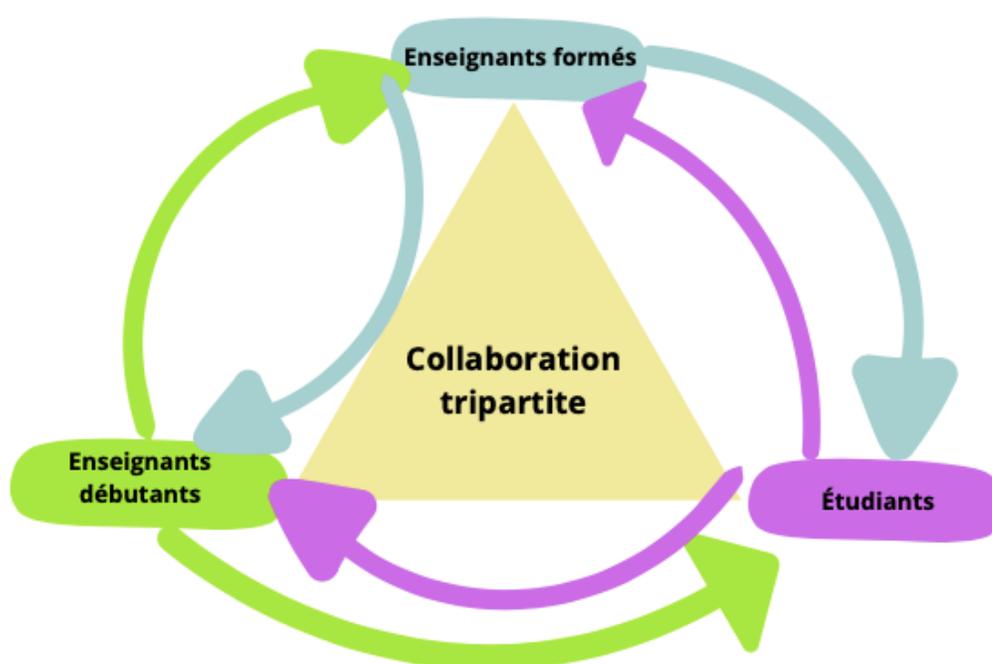
103

Toutefois, cette maquette ne pourra pas remplacer une formation artistique et culturelle dont l'enseignant aura besoin. Néanmoins, elle permettra aux enseignants débutants ainsi que pour ceux moins à l'aise avec les logiciels, de se retrouver facilement et rapidement.

¹⁰³ Photo de l'enseignante et style de présentation provenant de Canva. Repéré à https://www.canva.com/fr_fr/

Enfin, nous avons expliqué précédemment que cet outil sera aussi à disposition des étudiants dans l'enseignement. En effet, en tant qu'étudiantes et futures enseignantes, il est essentiel de se préparer dès à présent à l'éducation artistique et culturelle. Nous bénéficions en effet de cette formation lors de notre cursus de master, toutefois, nous estimons que grâce à ce site l'étudiant pourra se préparer en amont aux attentes de l'éducation, il pourra aussi discuter avec des enseignants, partager ses idées et même ses interrogations quant à la matière.

De ce fait, une collaboration tripartite se construit entre enseignants formés, étudiants et enseignants débutants, comme le triangle d'apprentissage mutuel de Pippa Lord¹⁰⁴ :



105

¹⁰⁴ Kerlan, A., et Lemonchois, M., *Op. cit.*

¹⁰⁵ Réalisé à l'aide du logiciel Canva. Repéré à https://www.canva.com/fr_fr/

5. Conclusion : bilan du dispositif

Pour conclure, l'enseignant investit un rôle de médiateur artistique et culturel en donnant à l'élève l'envie de découvrir et d'apprendre. En effet, être médiateur c'est avant tout partager le savoir avec d'autres, comme le fait d'ailleurs un enseignant. Nous pouvons relever qu'un enseignant à travers son travail de recherche, son investissement et sa motivation dans l'EAC font dès à présent de lui un médiateur. Nous ne pouvons exclure que travailler avec un partenaire artistique et culturel, permet de proposer aux élèves une éducation complète et riche en termes de diversité. En effet, contrairement à l'enseignant, le médiateur sait quel partenaire serait le plus pertinent au vu de l'âge et du cycle enseigné. Il pourra travailler main dans la main avec l'enseignant et construire un projet complet. De même comme relevé lors de l'interview, l'enseignant a la notion didactique et pédagogique, tandis que le médiateur a des connaissances artistiques et rassurantes pour l'enseignant. De ce fait, enseignant et médiateur se complètent parfaitement l'un l'autre. Par ailleurs, en vertu de la problématique de ce sujet de mémoire, l'enseignant investit un rôle de médiateur artistique et culturel auprès de ses élèves, en s'investissant dans un projet riche en information, animant à la fois la curiosité et la créativité de l'enfant. Nous considérons que lorsqu'un enseignant partage l'amour de l'art et de la culture avec ses élèves, il devient ainsi le principal maître de leur savoir d'art et de culture.

Concernant le dispositif créé, nous pensons qu'il serait d'une grande aide pour les enseignants. Néanmoins, pour devenir médiateur artistique et culturel, il est important et nécessaire de bénéficier d'une formation, car selon nous pour partager un savoir il faut avant tout être à jour avec ce dernier. Nous considérons que seules la formation et la charge de travail, peuvent être facteur de cette réticence que peuvent ressentir certains enseignants vis-à-vis de l'EAC. Toutefois, grâce au dispositif que nous avons créé un enseignant pourra s'entretenir et être aidé ce qui lui permettra de remplir son rôle de médiateur artistique et culturel en toute sérénité.

Malgré tous les éléments cités précédemment, un enjeu important peut défavoriser l'enseignant dans son éducation artistique et culturelle, à savoir le budget. En effet, l'enseignant prépare son projet au regard du budget qui lui est attribué. Ainsi, lorsque le financement est bas, ceci peut restreindre les choix des lieux à visiter. Dans certains cas, il est possible que l'enseignant ne puisse pas financer les sorties pour répondre au troisième pilier du PEAC, à savoir la rencontre.

Bibliographie

Académie d'Aix-Marseille. (2024). Ensemble des ateliers. Repéré à https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2024-10/lensemble_des_ateliers.pdf

Académie Bretagne. (2022). Les missions du référent culture. DRAEAC-Bretagne. Repéré à <https://daac.ac-rennes.fr/spip.php?article49>

Académie de Nancy-Metz. (s. d.). Lieux d'Art et de Culture. Éducation Artistique et Culturelle. Repéré à <https://culture.ac-nancy-metz.fr/lieux-dart-et-de-culture/>

Académie de Strasbourg (s. d.). GIP-Acmisa. Direction régionale des affaires culturelles. Repéré à <https://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Grand-Est/Files/DIC/Education-artistique-et-culturelle/Vademecum-Residences-d-artistes-2023-2024-Academie-de-Strasbourg3>

Académie de Strasbourg. (s.d). *ADAGE*. Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/adage-application-dediee-a-la-generalisation-de-leducation-artistique-et-culturelle/>

Académie de Strasbourg. (2024). *ADAGE - PEAC*. Éducation musicale. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/educationmusicale/textes-reglementaires/peac/>

Académie de Strasbourg. (s. d.). Les LAC dans l'Académie de Strasbourg. Repéré à https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/daac/LAC/vademecum_LAC.pdf

Académie de Strasbourg. (2022). Le Gip-Acmisa. Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/partenaires/le-gip-acmisa/>

Académie de Strasbourg. (2025). Les Lieux d'Art et de Culture (LAC). Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/les-lieux-dart-et-de-culture-lac/>

Académie de Strasbourg. (2024). Référents culture. Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/referents-culture/>

Académie de Toulouse. (s. d.). Le référent culture. Éducation artistique et culturelle. Repéré à <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/le-referent-culture>

Barrière, A., et Montoya, N. (2019). *L'éducation artistique et culturelle : Mythes et malentendus*. Paris : Le Harmattan.

Bonin, H., Duval, H. Blondin, D., Théberge, M. (2017). *Identité(s) d'enseignements des arts : arts plastiques, danse, musique, art dramatique*. PU Laval.

Bordeaux, M. C. (2008). La médiation culturelle en France, conditions d'émergence, enjeux politiques et théoriques. Culture pour tous. Repéré à https://www.culturesducoeur.org/Content/Docs_Observatoire/86.PDF

Casemajor, N., Lamoureux, E., Racine, D. (2016). Art participatif et médiation culturelle : typologie et enjeux des pratiques. *Les mondes de la médiation culturelle*, Volume 1 : approche de la médiation, Paris : l'Harmattan, p. 171-184. Repéré à <https://hal.science/hal-03197448/document>

Caune, J. (1999). La médiation culturelle : une construction du lien social. *Les enjeux de l'information et de la communication*, n°01-01. Repéré à <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/wp-content/uploads/2018/12/04-2000-Caune.pdf>

Caune, J. (1999). *Pour une éthique de la médiation : Le sens des pratiques culturelles*. Presses universitaires de Grenoble. Repéré à <https://doi-org.scd-rproxy.u-strasbg.fr/10.3917/pug.caune.1999.02>.

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). (s.d.). *Médiation*. Repéré à <https://www.cnrtl.fr/definition/m%C3%A9diation#:~:text=f%C3%A9m.,M%C3%A9DIATION%2C%20subst,f%C3%A9m.&text=1.,entre%20deux%20ou%20plusieurs%20choses>.
<https://www.cnrtl.fr/definition/m%C3%A9diation>
<https://www.cnrtl.fr/lexicographie/artistique>

Chaumier, S., et Mairesse, F. (2023). *La logique de la médiation*. Collection U, Vol.3, p. 33-77. Armand Colin. Repéré à <https://shs-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/la-mediation-culturelle--9782200634803-page-33?lang=fr>

Chaumier, S., et Mairesse, F. (2023). *Les fondamentaux du médiateur culturel*. Collection U, Vol.3, p. 33-77. Armand Colin. Repéré à <https://shs.cairn.info/la-mediation-culturelle--9782200634803-page-225?lang=fr>

Cultures du Cœur. (2017). Guide de la médiation culturelle. *Quels sont les objectifs de la médiation culturelle ?* Repéré à https://www.culturesducoeur.org/Content/Docs_Observatoire/13.PDF

Debus, M. (2001). *L'éducation artistique et culturelle en partenariat à l'école*, Strasbourg, CRDP d'Alsace.

Deniaux, P. (s. d.). *Portail pédagogique : Éducation artistique et action culturelle - présentation et organigramme de la DAAC*. Philippe Deniaux. Repéré à <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/action-culturelle/informations/presentation-de-la-daac-908686.kjsp>

Dufrêne, B., et Gellereau, M. (2004). *La médiation culturelle : enjeux professionnels et politiques*. Hermès, La Revue, n°38(1), p.199. Repéré à <https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-1-page-199?lang=fr>

Éducation artistique et culturelle. (2023). Pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC). Repéré à <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/poles-de-ressources-pour-leducation-artistique-et-culturelle-preac/>

Gaillanne, F. (2018). *La médiation culturelle, une pédagogie pour lutter contre l'échec scolaire*. Hal Open Science. Repéré à <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01916717/document>

Girardi J.F., Guba, M., Baudot, L., Gökdoğan, Y., Sturm, G. (2019). *La médiation artistique comme moyen de favoriser un processus d'interculturalisation chez les enfants*. L'Autre, Vol.20(1), p. 90-94. Repéré à <https://shs.cairn.info/revue-l-autre-2019-1-page-90?lang=fr>

Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle. (2016). *Charte pour l'éducation artistique et culturelle*. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>

Kerlan, A. (2016). *La leçon de l'art, malgré tout... l'expérience esthétique pour tous : conférence d'Alain Kerlan*. Centre Alain Savary. Repéré à <https://centre-alain-savary.ens->

[lyon.fr/CAS/thematiques/art-et-ecole/art-et-ecole-dans-l2019education-prioritaire-1/la-lecon-de-l2019art-malgre-tout...-l2019experience-esthetique-pour-tous-conference-d2019alain-kerlan](https://www.lyon.fr/CAS/thematiques/art-et-ecole/art-et-ecole-dans-l2019education-prioritaire-1/la-lecon-de-l2019art-malgre-tout...-l2019experience-esthetique-pour-tous-conference-d2019alain-kerlan)

Kerlan, A., et Lemonchois, M., (2017). *La formation comme expérience*. Recherche et formation, 86. p. 93-113. Repéré à <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.3030>

Kerlan, A., et Lemonchois, M., (2017). *Les projets artistiques, vecteur de formation des enseignants ?* Recherche et formation, n°86, p. 9-12. Repéré à <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.2919>

Lafleur, J. C. (2024). L'éveil artistique et culturel des tout-petits. Étude exploratoire d'une coopération intersectorielle dans l'élaboration de dispositifs de médiation. Université Bordeaux Inter-Culture. Le labo des cultures. Repéré à <https://hal.science/hal-04594993v1/document>

Larousse, É. (s. d.). *Médiation*. Dictionnaire de français Larousse. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/m%C3%A9diation/50103#:~:text=%C3%A0%20des%20m%C3%A9diateurs.,m%C3%A9diation%20n.f.,destin%C3%A9e%20%C3%A0%20amener%20un%20accord>

Laboratoire des Médiations en Art Contemporain d'Occitanie. (s.d.). Médiation et EAC. Repéré à <https://reseau-lmac.fr/le-labo-des-idees/les-publics-de-la-mediation/mediation-et-eac>

LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013. Orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. (2013). Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000026973437/>

Ministère de la Culture. (1983). Protocole d'accord du 25 avril 1983 ministère de l'Éducation nationale. Ministère délégué à la Culture. Repéré à <https://www.auc.asso.fr/wp-content/uploads/2021/04/protocole-en-culture250483-1.pdf>

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2013). Actions éducatives. Circulaire. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo18/MENE1311045C.htm>

Ministère de l'Éducation Nationale. (2015). *Arrêté relatif à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle* (PEAC). Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2015). *Enseignement du premier degré*. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo30/MENE1516648C.htm>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. (2003). *L'intégration de la dimension culturelle à l'école. Document de référence pour le personnel enseignant*. Repéré à https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/integration-dimension-culturelle-ecole-doc-reference-personnel-enseignant-FR.pdf

Ministère de l'Éducation Nationale. (2014). *Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle*. Repéré à <https://eduscol.education.fr/document/30883/download>

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2015). *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo17/MENE1506516D.htm>

Ministère de la Culture. (s. d.). *Éducation artistique et culturelle en milieu scolaire - Académie de Strasbourg*. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Grand Est. Repéré à <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-grand-est/services/idc/eac/education-artistique-et-culturelle-en-milieu-scolaire/academie-de-strasbourg>

Ministère de l'Éducation Nationale. (2025). *L'Éducation artistique et culturelle*. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>

Ministère de l'Éducation nationale. (2020). *Feuille de route de l'éducation artistique et culturelle*. Repéré à <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/eac---feuille-de-route-2020-2021-51716.pdf>

Ministère de l'Éducation nationale. (2024). *Vadémécum de la part collectivité du pass Culture*. Repéré à <https://eduscol.education.fr/document/42958/download>

Montandon, F., et Pérez-Roux, T. (2014). *Les médiations culturelles et artistiques : Quels processus d'intégration et de socialisation ?* Paris : Le Harmattan.

My Smart Journey. (2022). *Qu'est-ce que la médiation culturelle ?* Repéré à <https://mysmartjourney.com/fr-fr/post/quest-ce-que-la-mediation-culturelle-exactement#:~:text=C'est%20le%20processus%20qui,culturelles%20et%20de%20cohérence%20interculturelle.>

Pfenninger, M. (2017). L'art de regarder les œuvres d'art ou leçons d'artistes. Dans Giacco, G., Didier, J., et Spampinato, F. (éd.), *Didactique de la création artistique : Approches et perspectives de recherche*. EME Éditions.

Théâtre Edwige Feuillère. (s. d.). PRÉAC. Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle. Repéré à <https://www.theatre-edwige-feuillere.fr/pole-d-excellence-voix-d-enfants-espace-scenique/formation-pole-d-excellence-voix-d-enfants-espace-scenique/preac.html>

Welsch, W., et Marcucci, L. (2015). L'esthétique de Schiller reconsidérée : « *La Beauté est liberté dans le phénomène* » ou *l'esthétique comme enjeu pour la pensée moderne*. Nouvelle revue d'esthétique, 15(1), p. 83-92. Repéré à <https://doi.org/10.3917/nre.015.0083>

Zakhartchouk, J.M. (s.d.). ESF Sciences Humaines. (s. d.). Esf. Repéré à https://www.esf-scienceshumaines.fr/60_zakhartchouk-jean-michel

Zakhartchouk, J.M. (2014). L'enseignant « passeur culturel », un médiateur.... *Diversité*, n°175(1), p. 134 -138. Repéré à <https://doi.org/10.3406/diver.2014.3888>

Logiciel de production

Canva. Repéré à https://www.canva.com/fr_fr/

Annexes

Interview du 05/02/2025, Madame Julie Moretto

Chargée de mission Pôle d'Excellence Voix d'enfants/ Espace scénique
Théâtre Edwige Feuillère- Vesoul

1. Que signifie la médiation artistique et culturelle pour vous ?

Pour moi, il s'agit de pouvoir amener la culture dans les endroits où elle n'est pas, autrement dit, la faire découvrir aux personnes qui n'y sont pas familières. La médiation artistique et culturelle s'inscrit dans une démarche de démocratisation de la culture pour tous. Néanmoins, selon la zone éducative des barrières peuvent s'ériger. C'est pourquoi ce travail de médiation est important, car il permet de donner accès à la culture à tout le monde.

2. Quel est selon vous le rôle du médiateur artistique et culturelle auprès des élèves ?

Le médiateur culturel, dans le cadre scolaire coconstruit avec l'équipe pédagogique des projets en fonction des demandes et besoins spécifiques. Les enseignants permettent quant à eux de construire avec les structures des projets adaptés aux programmes scolaires.

Il est important de trouver des projets ou des dispositifs qui pourront fonctionner auprès des élèves. Cela peut se résumer à deux passages importants de la charte de l'éducation artistique et culturelle (EAC) : « éducation par l'art et pour l'art ». Des projets bien construits permettront par la suite de les faire pratiquer, de donner des repères aux enfants, d'élargir leur connaissance, de développer leur esprit critique et leur ouverture d'esprit.

Exemples

Pendant l'année, nous allons travailler avec une école (du CE2 au CM2) sur Marco Polo et la Princesse de Chine d'Isabelle Aboulker, en abordant l'aspect historique. Pour ce faire, des liens se font avec d'autres disciplines, avec un projet qui devient transversal.

L'année dernière avec 10 classes du CE2 au CM2 (soit 200 élèves) nous avons travaillé sur

Starmania (de 1978), dans lequel l'homosexualité et la transsexualité sont évoqués. Ceci a permis aux enfants de s'interroger et de discuter sur des sujets sensibles de façon adaptée à leur âge.

Le médiateur artistique et culturel est conscient de toutes ces questions et peut ainsi orienter les enseignants sur la bonne piste.

3. Quels sont les objectifs du PREAC ?

La formation en éducation artistique et culturelle, ainsi que la production de ressources sont les deux grands objectifs du PREAC.

Le PREAC est un dispositif qui fonctionne sous forme tripartite. Il s'agit d'un partenariat entre une structure culturelle, le rectorat et la DRAC. En d'autres termes, une structure ne peut agir seule.

Le PREAC organise des formations régionales et nationales, en partant de problématiques spécifiques. Cette formation concerne les professionnels et les personnels ressources de l'EAC.

En effet, trois publics sont concernés par cette formation : les professionnels de l'éducation, ceux du domaine de la culture ainsi que ceux du domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Tous les deux ans des formations nationales sont proposés pendant trois jours, avec des temps théoriques, pratiques et d'échanges sous forme de tables rondes.

La thématique du PREAC au théâtre Edwige Feuillère est « Voix d'enfants Espace Scénique ».

À travers cette formation, les professionnels de l'EAC savent qu'ils peuvent y trouver des éléments pour acquérir des compétences dans ce domaine.

4. Quels sont les outils et/ou méthodes proposés par le PREAC ?

Le PREAC de Vesoul s'appuie sur l'expertise artistique du Pôle d'Excellence Voix d'enfants/Espace scénique, un laboratoire expérimental autour de la voix d'enfant implanté au Théâtre Edwige Feuillère de Vesoul.

Nous avons un réseau d'artistes important qui viennent de tout le territoire européen. Ce sont des personnes ayant des outils et des compétences à partager avec les stagiaires (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs, directeurs, enseignants de conservatoire et d'écoles de musique, éducateurs de jeunes enfants, etc.).

Ces artistes intervenant lors du PREAC, amènent leurs propres dimensions artistiques avec une approche diversifiée et multiple. L'objectif n'est pas de dire qu'il existe une bonne méthode, mais qu'à la fin des trois jours, les stagiaires soient capables à partir de ce qu'ils ont vécu, de faire évoluer leur propre méthodologie de travail.

Nous cherchons à toucher un public assez large, transdisciplinaire et inter catégoriel, issu de tout le territoire national.

5. De quelle manière le PREAC répond-t-il au trois piliers du PEAC ? (*connaissance, rencontre, pratique artistique*)

- À l'égard du programme scolaire
- À l'égard de l'enseignant
- À l'égard des élèves

Concernant les stagiaires et enseignants

Ce type de formation nationale est destiné à des professionnels de l'EAC, et il est donc important de toucher les 3 piliers du PEAC.

Pour la pratique artistique, il nous semble évident que la formation répond à ce pilier du PEAC, car elle comprend des ateliers de pratique avec des artistes. Les enseignants qui participent à la formation vont de ce fait chanter, danser, jouer la comédie, travailler l'occupation de l'espace scénique, etc.

Dans le cadre des conférences proposées lors du PREAC, les connaissances transmises aux stagiaires pourront les aider à développer leur savoir de façon générale et par la suite être appliquées à leurs élèves et/ou publics.

C'est aussi un moment de rencontre, troisième pilier de l'EAC, avec des personnalités artistiques et leurs propres univers artistiques et pédagogiques.

En lien avec le programme scolaire

Ce type de formation peut aussi être mis en lien avec le programme scolaire, par exemple celui de l'éducation musicale avec les deux thèmes transversaux qui le caractérise à travers tous les cycles : « percevoir et produire » (produire c'est justement d'être dans le « faire »).

En fonction des répertoires, d'autres éléments pourront également être mis en relation avec les programmes de façon plus vaste, touchant ainsi au développement des connaissances.

Concernant les élèves

Au cours du troisième jour de cette formation proposée par le PREAC, un chœur d'élèves de collège viendra au théâtre, pour permettre aux stagiaires d'expérimenter des outils/méthodologies/approches en direct. Travailler avec des artistes internationaux sera, nous l'espérons, une expérience stimulante et gratifiante pour eux.

6. Selon vous, y'a-t-il une différence entre un enseignant et un médiateur artistique et culturel ?

Oui, il y a une différence. Pour moi, ils devraient travailler de façon complémentaire.

Un enseignant	À une vision didactique, il connaît le contexte dans lequel le projet va être mis en place.
Un médiateur artistique et culturel	Il a la connaissance artistique. Il sait quel artiste est adapté pour chaque projet, en prenant en compte l'âge des enfants et le territoire dans lequel le projet va se déployer. Il détient toutes les clés. Il détient un statut rassurant pour l'enseignant.
L'enseignant et le médiateur	Cette collaboration s'articule autour d'un suivi. Le médiateur propose des éléments à l'enseignant, qui devra les valider par la suite. Ensemble, ils pourront construire un projet.

7. Que pensez-vous de l'actualité des dispositifs de l'éducation artistique et culturelle ?

Jusqu'à quelques jours la part collective du pass Culture a été suspendue.

Le pass Culture est une idée intéressante qui va dans le sens de la démocratisation culturelle. Il permet à l'école de supprimer les différences entre élèves. Un enfant à Paris a un accès à la culture plus facile qu'un enfant à Vesoul. Le pass Culture permet de réduire cette inégalité plus précisément dans le 2nd degré.

Concernant la plateforme Adage qui permet de déposer des projets et demander des subventions, ces dernières sont une vraie aide, mais restent très loin de ce que coûtent les projets malgré tout.

Le pass Culture permet de développer des activités dans tous les établissements scolaires, car le problème reste toujours le financement. C'est dur d'être mis devant le fait accompli de la sorte, sachant que c'est par ce moyen que les structures culturelles peuvent donner accès à la culture à des jeunes et contribuer à faire vivre les artistes.

8. Selon vous, ces dispositifs sont-ils suffisants pour permettre à l'enseignant de répondre aux trois piliers du PEAC auprès de ses élèves ?

On peut toujours faire mieux, mais je trouve que des efforts sont réalisés dans le sens de la culture et de sa démocratisation : rentrée en musique, pratique chorale, pass culture collectif et individuel, label 100% EAC, etc. Le pass Culture met en place des éléments pour aller dans ce sens.

Un frein qui me vient à l'esprit : les enfants sont souvent éloignés des structures culturelles et le pass Culture ne peut pas financer le bus pour les déplacements. Bien sûr, le pass Culture ne peut pas toujours tout financer non plus mais c'est dommage d'avoir cette problématique car les enfants ne devraient pas en pâtir. Des relais existent parfois au niveau des départements mais ce n'est pas toujours le cas.

Par exemple, le département de la Haute-Saône est un département très rural avec des écoles qui se situent à 1h de Vesoul et elles ne peuvent pas payer les bus. Souvent, les enseignants doivent trouver des solutions par eux-mêmes.

Je dirais que ces dispositifs sont prometteurs, néanmoins il faudrait malgré tout réfléchir à mieux structurer et cadrer l'usage du pass Culture.

9. Comment voyez-vous ces dispositifs dans le futur ?

Ce serait super que la part collective du pass Culture se développe dans le 1^{er} degré, car plus on commence tôt, mieux c'est.

Par ailleurs, une prise en charge des déplacements sous certaines conditions serait également intéressante pour que cela ne soit plus un frein. Les artistes peuvent se déplacer dans les écoles, mais ça ne remplace pas la venue dans une structure culturelle.

Le spectacle vivant c'est important ; ce n'est pas juste regarder quelque chose en 2D à la télé ou au cinéma, c'est quelque chose de très spécifique. Il y a une interaction avec des artistes, une énergie qui se déploie qui est vraiment propre à ce type de spectacle. Les élèves sont curieux de voir des danseurs hip-hop, des circassiens, des acteurs, etc. Cela leur ouvre l'esprit et permet également parfois de créer des vocations.

J'aimerais qu'on se rende compte que la culture ce n'est pas quelque chose de secondaire. C'est l'âme de la société, si on l'enlève, on enlève tout.

10. Sur le site du théâtre Edwige feuillère Vesoul, il est mentionné qu'une formation est ouverte sous inscription aux enseignants.

A- Cette formation est-elle destinée à un enseignant d'un cycle particulier ?

B- En quoi consiste cette formation ?

C- quels sont les points qui sont traités et combien de temps dure-t-elle ?

<p>A- Cette formation est-elle destinée à un enseignant d'un cycle particulier ?</p> <p><i>Si oui lequel et pourquoi ?</i></p>	<p>Non, elle concerne tous les cycles.</p> <p>La problématique s'est construite autour des espaces dans la musique.</p> <p>La musique est plutôt considérée comme un art du temps, avec un début et une fin, tandis que dans les beaux-arts, cela se construit dans l'espace.</p> <p>Pourtant, il existe des dimensions spatiales dans la musique (espace de la scène, sonore, du corps, psychologique).</p> <p>Comment l'enfant va se sentir sur scène par exemple ? Quel répertoire choisir pour quels espaces ? Comment le mouvement contribue-t-il à modéliser ces espaces ? Et comment chaque acteur - chef de chœur, enseignant, enfants, public - interagit-il avec ces espaces ?</p> <p>Dans le cadre d'un projet avec les CM2, sur la scène de théâtre il y a une autre façon de remplir l'espace vocal que lorsqu'on est en classe, et les artistes le savent.</p>
<p>B- En quoi consiste cette formation ?</p>	<p>La formation dure trois jours au théâtre de Vesoul avec comme thématique : « <i>Pluralité des espaces dans le répertoire pour voix d'enfants et mouvement</i> ».</p> <p>Durant ces trois jours, se mêleront des approches à la fois scientifiques et théoriques (conférences et table-ronde, avec des enseignants-chercheurs), mais aussi des temps de pratique avec des artistes, chorégraphes, metteur en scène et chefs de chœur, qui feront travailler les stagiaires.</p> <p>Il y aura aussi un temps d'observation de répétition générale avec les enfants et les artistes, avant de pouvoir assister au concert en soirée. Cela permettra de voir en action différents protagonistes en lien avec la question des espaces en musique.</p> <p>Au troisième jour de la formation, un chœur d'enfants sera présent pour</p>

	<p>travailler en direct. Par ailleurs, les stagiaires seront en observation de répétition avec 100 enfants des écoles et l'équipe artistique en charge du projet. Ils pourront ensuite discuter avec eux et notamment évoquer les questions d'espaces.</p> <p>Les formations nationales sont proposées tous les deux ans pour des raisons de temps et d'organisation.</p> <p>Cela nous laisse entre autres le temps de pouvoir faire un bilan avec les besoins des stagiaires, de leurs envies et leurs perspectives. De plus, ce temps nous permet de trouver des intervenants et de solliciter des stagiaires.</p> <p>L'INSEAC coordonne les PREAC au niveau national. Le théâtre de Vesoul assure la communication de cette formation par courrier et mailing auprès des structures culturelles, conservatoires, des universités (INSPE), des écoles, etc.</p> <p>Une fois la période de candidature terminée, un choix est effectué en fonction de la motivation du candidat et son lien avec le sujet de la formation. Cette formation se limite à 30 stagiaires.</p>
<p>C- Quels sont les points qui sont traités durant cette formation ?</p>	<p>L'espace dans la musique au sens large et dans ses dimensions : sonore, espace scénique, corporel et psychique.</p>

11. Selon vous, comment un enseignant peut-il être identifié comme médiateur artistique et culturel auprès de ces élèves ? Autrement dit, doit-il nécessairement être formé pour le devenir ?

Pour savoir si une formation est nécessaire, il est important d'avoir conscience des compétences nécessaires et déjà acquises par l'enseignant.

Je pense que ce n'est pas directement dans les missions du travail de l'enseignant. Il me semble plus intéressant qu'il soit aidé, car les médiateurs culturels ont davantage connaissance des spectacles les plus adaptés, des artistes à recommander en fonction du profil des élèves par exemple.

Le médiateur accompagne l'enseignant dans son projet. Un enseignant ne peut pas tout connaître, car c'est spécifique au milieu de la culture.

12. Selon vous que faudrait-il faire pour améliorer et faciliter l'éducation artistique et culturelle pour les enseignants ?

Je trouve que ce serait bien d'avoir un espace d'échange, soit en présentiel, soit en Visio, sur les offres culturelles de leur territoire, comme sur ADAGE.

Sur ADAGE, se trouve une carte qui recense sur l'ensemble du territoire national toutes les structures par domaine et territoire.

Les structures culturelles ont un rôle à jouer afin de diffuser leur offre, des informations dans les établissements scolaires de leurs territoires respectifs.

13. Effectuez-vous des appels à projet à l'égard des établissements scolaires sur ADAGE ou à l'aide d'un autre dispositif (courrier) ?

Sur ADAGE et par courrier.

Chaque année, un appel à participation coconstruit entre le rectorat et le Pôle d'Excellence, est envoyé à tous les établissements scolaires par courriel par la conseillère pédagogique du département. Ensuite, nous recevons des demandes des différentes écoles souhaitant travailler avec nous, avec leur motivation, l'âge des élèves et leur localisation.

Il y a aussi ADAGE pour d'autres projets, une plateforme qui va surtout aider pour le financement.

14. Effectuez-vous des partenariats à long terme avec certains établissements scolaires ?

Nous avons des écoles avec lesquelles nous travaillons beaucoup, mais d'un autre côté, nous faisons en sorte de collaborer avec de nouvelles écoles chaque année. L'objectif étant la démocratisation culturelle.

15. Quels sont les avantages et les inconvénients qui peuvent en découler ?

Avantages	<p>Les enfants sont un public qui surprend toujours par leur capacité d'apprentissage. De leur propre mot, la grande majorité d'entre eux vivent une expérience forte, qui marque leur scolarité. Cela leur permet aussi de leur donner confiance en eux, de travailler leur aisance à l'oral, leur mémoire, d'améliorer le climat scolaire à travers l'entraide et la collaboration etc.</p> <p>À l'école, on touche tout le monde, même les enfants qui ne chantent pas, qui ne dansent pas, et certains se sentent même parfois obligés de participer au projet. En fin de compte, on se dit que sans ce projet, ils n'auraient pas eu l'occasion de pratiquer. Certains se révèlent vraiment, même avec des a priori plutôt négatifs, ce qui est une très bonne chose !</p>
Inconvénients	<p>Infliger une surcharge de travail à une équipe pédagogique dans le cadre scolaire. Parfois, les projets sont vraiment lourds, et demandent du temps et de l'énergie.</p> <p>Parfois, il y a aussi des mariages forcés entre l'école et les structures, (cadre des résidences territoriales mises en place par la DRAC par exemple) et il faut aussi expliciter la raison d'un tel projet qui n'a pas forcément été souhaité au départ.</p>

16. Comment se construisent les projets d'éducation artistique et culturelle avec les enseignants ? Autrement dit, comment adaptez-vous ce projet avec les exigences des programmes scolaires ?

Nous essayons de nous inscrire dans le cadre du programme scolaire, avec en moins 45 minutes à 50 minutes de pratique artistique par semaine.

Nous restons toujours en lien avec les enseignants. Nous proposons un planning des interventions en début d'année et avançons en fonction de cela. Nous échangeons ensuite sur les ajustements nécessaires, le rythme de travail, la pédagogie des intervenants, les besoins divers et variés...

Je leur fais également un Padlet avec tous les éléments, enregistrements sonores, paroles et chorégraphies. C'est un aller-retour permanent entre l'enseignant et moi. Ensuite, je fais le lien avec les artistes, qui leur proposent aussi des temps de formation, trois fois deux heures dans l'année.

17. Pour quelles raisons l'accompagnement éducatif artistique et culturel proposé sur le site du théâtre Edwige Feuillère Vesoul, accompagne-t-il uniquement les collégiens ?

Il y a deux dispositifs différents au sein du Théâtre Edwige Feuillère pour assister à des représentations, avec des spectacles proposés au 1^{er} degré (séances scolaires) et d'autres aux collégiens ainsi qu'aux lycéens (École du Spectateur). Tout dépend du type de spectacle, du message véhiculé, du niveau de compréhension nécessaire etc. Nous ne touchons donc pas que les collégiens.

Ensuite, il y a la partie du pôle d'excellence, avec des enfants qui vont participer aux projets artistiques d'envergure et exigeants, comme « Chanter en chœur », qui rassemble chaque année 200 enfants du département de la Haute-Saône autour d'un répertoire, entre voix et mouvement (destiné au cycle 3).

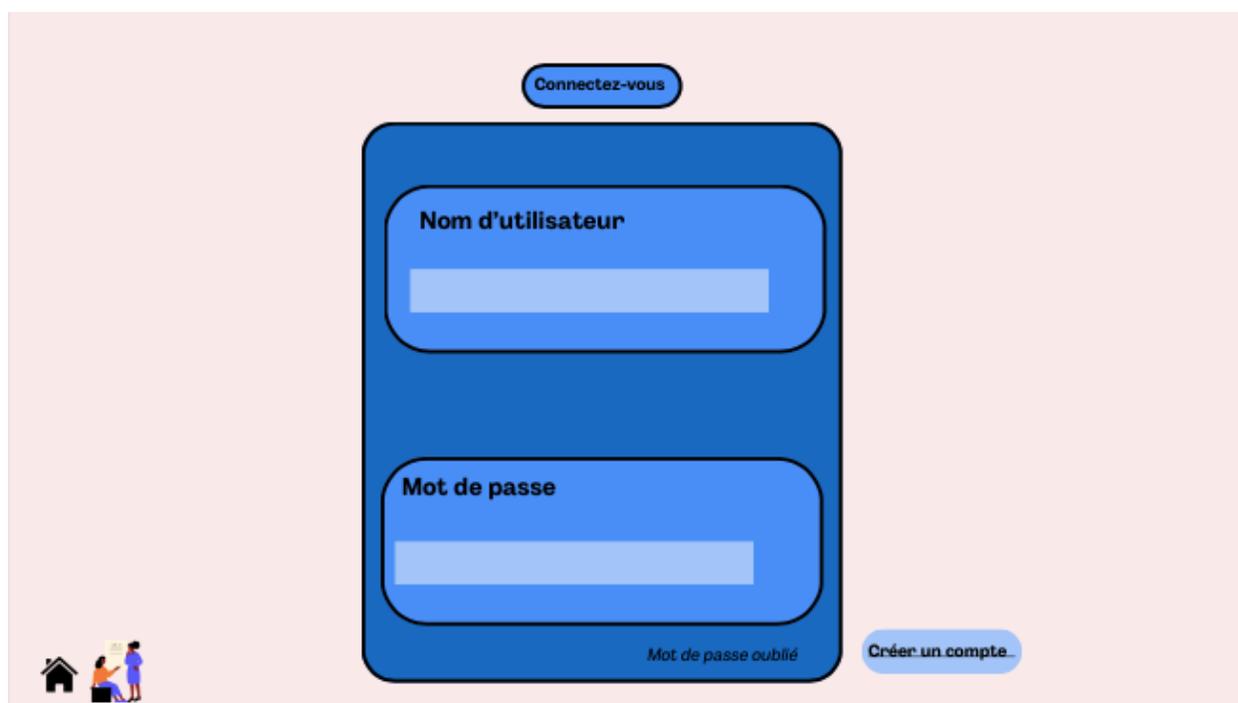
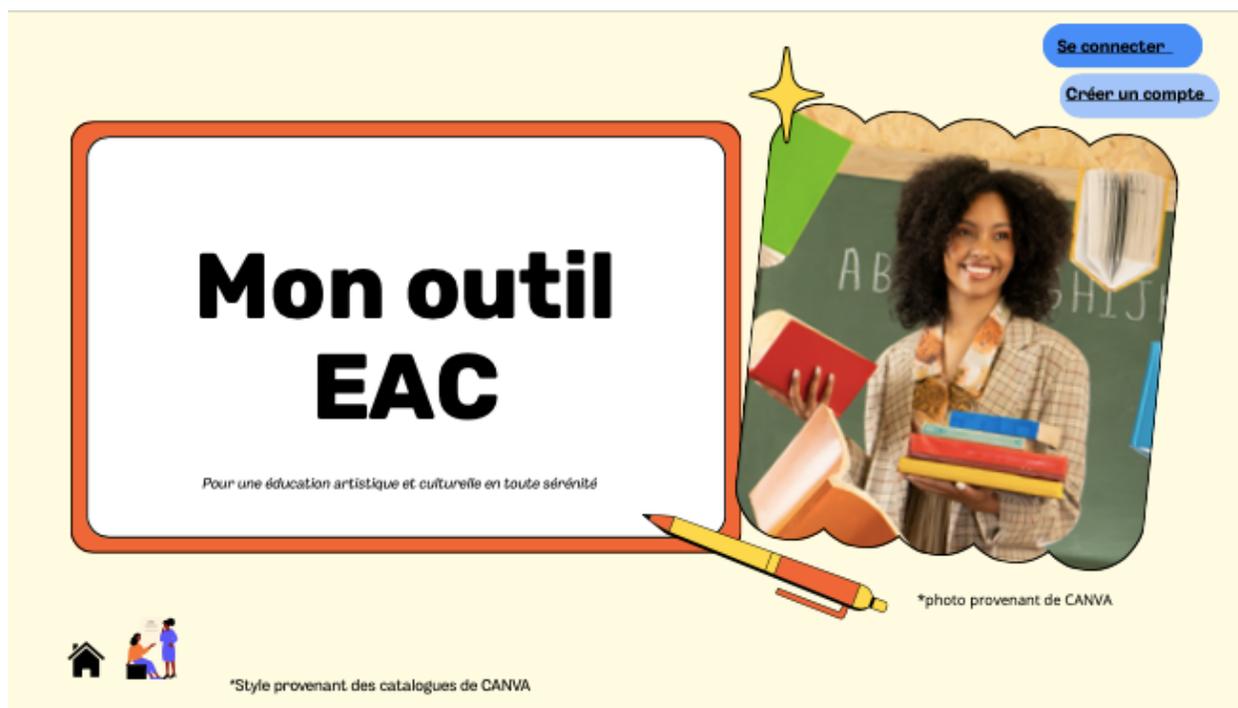
18. Avez-vous des remarques supplémentaires à ajouter sur la question de la médiation artistique ou culturelle, ou sur son éducation par le médiateur et/ ou l'enseignant ?

J'espère que le futur nous montrera une prise de conscience de l'importance d'enseigner l'EAC par l'ensemble des partenaires, et surtout ceux pour qui ce n'est pas le cas !

Les médiateurs et les enseignants doivent travailler main dans la main. Car c'est à travers les projets d'EAC que s'ouvrent les esprits et que se créent les adultes de demain.

L'EAC c'est un outil formidable !

Maquette du dispositif EAC :



Créer un compte

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Confirmation du mot de passe



 Accueil



À propos du site

Cher enseignant et futur enseignant,



Ce site a pour principale finalité de vous aider à constituer votre éducation artistique et culturelle en toute sérénité. Vous y trouverez différents liens officiels permettant de comprendre les attendus des trois piliers du PEAC, ainsi que les dispositifs et kits essentiels à la mise en place de cette éducation. Enfin, vous pouvez partager sur ce site les projets que vous avez réalisés, lesquels pourront être commentés et réutilisés par le public éducatif intéressé.



*Style provenant des catalogues de CANVA



Dispositifs

**Ressources
officiels**

ADAGE

Outils EAC

**Accompagnateurs
des enseignants**

Partage projet

*Style provenant des catalogues de CANVA



Retour au menu

Ressources officielles

Guide PEAC



Feuille de route



Circulaire PEAC



PEAC



Vademecum



PREAC



Finalité du PEAC



INSEAC Cnam



Calendrier PREAC



Base des lieux culturels



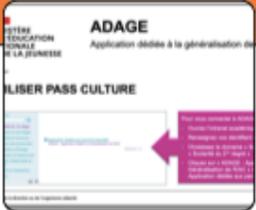
*Style provenant des catalogues de CANVA



ADAGE



Présentation ADAGE



Guide ADAGE

Dossier à télécharger



Se connecter à ADAGE

- Accès académies et administration centrale
- Accès ministère de l'Agriculture
- Accès partenaires



Outils EAC



Les lieux d'art et culture

Académie de Strasbourg

Académie de Nancy-Metz

E-LRO



Guide PDF



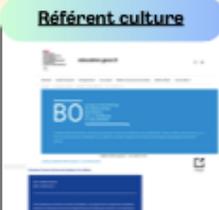
Gip_Acmisa
(Alsace)



Critères PDF



Référent culture



Académie Strasbourg

Académie de Lyon

Académie de Toulouse

Académie de Créteil



Retour au menu

Retour aux outils FBAC

Lieux d'art et culture (LAC)

Académie de Strasbourg

* Pour les enseignants du collège et lycée *

Informations

Document d'aide et aux recensement

À télécharger

Vademecum LAC

À télécharger



Retour au menu

Retour aux outils FBAC

Lieux d'art et culture (LAC)

Académie de Nancy-Metz

Informations

Cartographie des différents lieux





Accompagnateurs des enseignants

Strasbourg
Musées de la ville

Vesoul
Théâtre Edwige Feuillère

Académie de Grenoble

DAAC Académie de Nantes

DAAC Académie de Créteil

DAAC Académie de Strasbourg

Contact DAAC Académie de Strasbourg

Équipe de conseillers pédagogiques Départementaux du 1er degré

Agenda EAC Académie de Nancy Metz



Partage projet EAC



Explication de votre projet et de sa thématique ...

Indiquez le cycle et le niveau...

(l'indication de l'établissement est facultative)

Photo(s) du projet

Commentaire(s)

Fatiha

"Merci pour le partage de votre projet. J'ai pu le tester avec ma classe de CE2. Cependant, j'ai apporté certaines modifications. Tout d'abord..."

Anonyme

"Étudiant en M2 MEEF, votre projet m'a beaucoup plu. J'ai quelques suggestions à vous faire..."



Résumé

Enseigner l'art et la culture ne peut se limiter à de simple lecture de document et ou de présentation d'œuvre artistique. En effet, elle nécessite le partage des connaissances, la découverte de pratiques artistiques, ainsi que la rencontre avec les œuvres et avec les artistes. Ces trois points sont ainsi les piliers du PEAC qui guident la programmation pédagogique. Ils ont pour finalité de développer chez l'élève la curiosité, la sensibilité et son ouverture d'esprit. Un parcours que l'enseignant devra construire à travers des projets, des rencontres avec des artistes, voir une coopération avec des partenaires artistiques et culturels.

Il s'agit d'un travail à la fois engageant et éprouvant. En effet, de nombreux facteurs laissent parsemer le doute, quant à la capacité de l'enseignant à investir le rôle de médiateur artistique et culturel, comme par exemples le manque de formation dans ce domaine ou encore la charge de travail.

À cet effet, ce mémoire s'interroge sur les différents facteurs qui permettent à l'enseignant d'investir pleinement son rôle de médiateur artistique et culturel.

Mots clés

- médiation artistique et culturel ;
- PEAC ;
- enseignant ;
- médiateur ;
- partenaire artistique et culturel ;